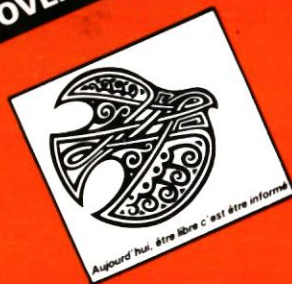


N° 299 - 12 F
NOVEMBRE 1988



ISSN 0245-9507

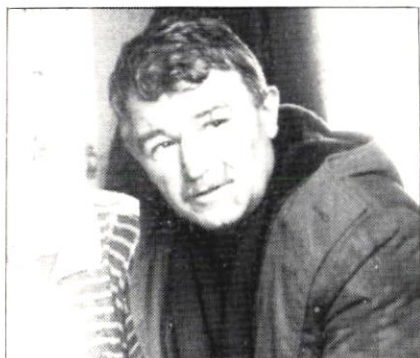
le peuple breton



LES BRETONS ET LA POLITIQUE
LAIT : LA LUTTE CONTRE LES PÉNALITÉS
LE MINITEL EN BRETAGNE : UNE CHANCE ?
INTERVIEW : Mgr FAVÉ

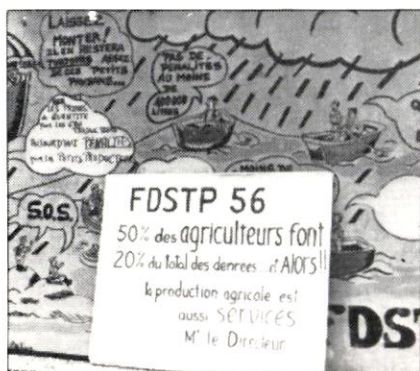
POBL VREIZH

Grève de la faim contre les quotas laitiers



René Bodiguel et son épouse dans la caravane de grève.

Le jeudi 6 octobre dernier, René Bodiguel a entamé une grève de la faim pour interpeller avec la FDSTP (1) l'opinion publique sur l'injustice engendrée par l'application des pénalités au sujet des quotas laitiers. Le dimanche 9 octobre c'est un homme aux traits tirés mais très déterminé qui a accueilli les personnes venues en nombre (4 à 500 personnes) malgré la pluie pour le soutenir. Il y avait beaucoup de monde devant la Chambre d'Agriculture, une majorité d'agriculteurs mais également des représentants d'associations, de syndicats et des personnes venues à titre personnel. Des représentants de l'UDB ont apporté le soutien de la section de Vannes, de la fédération du Morbihan et des élus du parti, au combat mené par les petits producteurs.



Le système libéral dans toute sa splendeur

On a pu assister à plusieurs interventions au cours de l'après-midi. Ce fut d'abord celle de René Bodiguel qui a expliqué les raisons de son action. « Cette loi est profondément injuste car elle pénalise différemment les producteurs. Tel petit producteur se voit infliger une pénalité de 43 centimes par litre d'excédent en produisant 30.000 l au lieu de 24.000 l fixés par son quota, alors qu'un autre produisant dix fois plus se voit infliger une pénalité de 6 centimes par litre d'excédent pour le même dépassement... Ces pénalités sont un impôt sur la non fortune... Nous sommes victimes d'un système qui ose au-

GREVE de la FAIM
VS L'IMMEDIAT ARRÊT DES PENALITES AUX MOINS DE 100 000

EMPLIS	DÉPASSEMENT	QUOTE	PENALITES
100.000	→	50.000	2.500
60.000	→	24.000	2.400

L'injustice au quotidien.

jour d'hui ouvertement assommer le petit producteur qui creuse le sillon qui lui permet de produire un peu de lait pour survivre... C'est un système plein de contradictions ; quand on expose notre problème, on nous reproche de ne pas produire assez ; mais ce n'est pas nous qui sommes responsables de la surproduction... Ce système prétend défendre la rentabilité, mais c'est un véritable gaspillage... C'est un système basé sur l'exploitation des richesses du tiers-monde et conduisant ici à l'exclusion des petits producteurs et à la détérioration de l'environnement... » Après l'exposé de René Bodiguel, plusieurs producteurs sont intervenus pour exposer leur cas, tous plus dramatiques les uns que les autres... Parmi les interventions des représentants d'associations, on notera celle de la FGA CFDT (2) qui a comparé ce qui arrivait dans le monde agricole à des situations analogues dans les autres secteurs de l'économie.

« C'est le même fléau qui au nom du profit sacrifie la dignité humaine... » « ... Appliquer des pénalités à quelqu'un qui produit moins de 100.000 litres de lait par an c'est comme si on demandait au SMICARD de réserver à la fin de l'année les quelques heures supplémentaires qu'on lui a demandé de faire... » Face à cette situation il n'y a qu'une seule réponse, il faut être solidaire.

Les petits producteurs doivent s'organiser

Pour aboutir à la suppression des pénalités aux producteurs faisant moins de 100.000 litres de lait, ceux-ci doivent s'or-

ganiser. Certains secteurs du département ont déjà réagi en faisant circuler et signer la pétition de la FDSTP. « Pour le système, un agriculteur produisant moins de 100.000 litres ne compte déjà plus, on l'ignore, alors nous devons faire savoir que nous sommes encore là et que nous représentons 59 % des producteurs... » Un comité de soutien à René Bodiguel s'est mis en place dès le samedi 8 octobre. « Personne ne doit rester isolé, ceux qui ne sont pas encore concernés aujourd'hui le seront demain... Si on arrive à nous faire disparaître... »

Une fois de plus, l'UDB avait raison

En guise de conclusion, on ne peut pas faire l'économie d'un retour sur le passé des analyses du parti. L'UDB a toujours été opposée au système des quotas laitiers en raison de son caractère profondément injuste pour les producteurs mais également pour les régions. Aujourd'hui les faits parlent ; les situations difficiles ne ne comptent plus et une région comme la Bretagne est très lourdement taxée ; ce qui aurait pu être évité par l'application de quantums garantissant un revenu par exploitation. L'UDB et la FNST faisaient partie des organisations qui le demandaient, la droite n'en a pas voulu, les socialistes n'ont pas eu la volonté politique de faire le choix de la justice.

E. LE CLAINCHE

- (1) FDSTP (Fédération Départementale des Syndicats de Travailleurs Paysans)
(2) FGA CFDT (Fédération Agro-alimentaire de la CFDT)



On attend son tour sous la pluie pour signer la pétition.

SOUSCRIPTION

Un investissement nécessaire

Beaucoup d'abonnés nous aident, en véritables amis du PB/PV. Nous lançons un appel aux négligents qui laissent passer les trois rappels ou ne nous signalent pas leur changement d'adresse. D'autant que nous faisons ce mois-ci un pas important vers une plus grande autonomie et une plus grande efficacité de notre gestion, en mettant sur pied notre propre système de gestion par ordinateur. Les bandes-adrresses de ce mois sont confectionnées par nous-mêmes. Le passage d'un système à l'autre provoque quelques risques d'erreurs ou d'oublis. Signalez-nous vite la moindre anomalie. Nous pourrions y remédier plus vite que par le passé. Nous pouvons aussi désormais bretonniser (ou occitaniser) les adresses des abonnés qui le désirent.

Un tel effort coûte cher. Alors, aidez-nous.

O. Hameury (180) ; X. Carré, Saint-Nolff (30) ; Y. L'Helgouach, Vannes (30) ; B. Guérin, Mériadec (20) ; H. Chemereau, Saint-Nazaire (30) ; M. Bédard (80) ; G. Lagatu (20) ; C. Le Bihan (80) ; Y. Dareau (20) ; BN Rennes (80) ; D. Lescouarc'h, Paris (80) ; P. Kerisit, Sainte Marine (80) ; C. Canevet, Rennes (120) ; J. Louer, Trégunc (60) ; Y. Croguennec, Livry (20) ; M. Cadiou, L'Hôpital (20) ; A. Quénéhervé (30) ; C. Cabon, Trévou (30) ; J.R. Le Quéau (30) ; Y. L'Hostis, Montoir-de-Bretagne (30) ; A. Guillerme, Paris (20) ; C. Pierre, Poullaouen (30) ; F. Favereau, Guingamp (30) ; A. Guillo, Penwinso (20) ; L. Ruven, Ivry (30) ; M. Nédélec, Ferney (20) ; X. Morvan, Saint-Cast (100) ; R. Le Goff, Saint-Denis (80) ; M. Fievet, Arnouville (130) ; M. Lucas, Brest (30) ; Anonyme, Trégor (30).

Total du mois : 1.620 F. Total 1988 : 21.654 F.

Photo de couverture : « Le Trégor ».

L'UDB vit... à St-Nazaire

Union Démocratique Bretonne
Unvaniezh Demokratel Breizh
Sant-Nazer
"LE RIGADEAU"

Nouveau local : 10 rue du Parc à l'Eau, Saint-Nazaire.

En guise de sommaire

Notre reportage sur une action contre les pénalités laitières précède notre Édito et des nouvelles importantes (p. 5). La fête « Bretagne 88 », à Saint-Sébastien-sur-Loire, restée ignorée par les quotidiens hors de Loire-Atlantique, est évoquée (p. 3-5). Michel Nicolas parle avec nous de son étude sur 30 ans de scrutins en Bretagne (p. 6). En économie, la filière porcine et le point sur l'emploi (p. 8-9) précèdent l'interview de Mgr Favé, témoin de l'évolution de la Bretagne depuis 1930 (p. 10). Un Pobl Vreizh un peu particulier (p. 12) précède notre étude sur le Minitel en Bretagne (p. 16). Pays de Galles, Finlande et indiens du Canada constituent nos « peuples du monde » du mois (p. 17), avant le bilan détaillé du festival cinématographique de Douarnenez (p. 20). Courrier (p. 24-26) et chroniques culturelles suivent. Bonne lecture.

24 heures sur 24 : INFOS SUR LE MINITEL : 3614 - UDB (envoi)

Je m'abonne

le peuple breton

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
 - ordinaire : 120 F (1)
 - de soutien à partir de 140 F (1)
 - étranger : 150 F (1)
 - étranger par avion : 180 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement à 120 F (chèque joint)	est à abonner au P.B. recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

1^{re} fête de « Bretagne + », à Saint-Sébastien, le 16 octobre dernier

Plus de 500 personnes ont participé, tout ce dimanche ensoleillé, à la première fête de « Bretagne + », avec des spectacles, des stands, un débat important sur la réunification.

La technique du voleur chinois

Connaissez-vous cette astuce qui consiste à subtiliser un bien à son propriétaire en le saoulant de belles paroles tout en déplaçant imperceptiblement ledit objet jusqu'à ce qu'il échappe définitivement à son regard ? Quand la victime émerge péniblement du brouillard et prend enfin conscience du mauvais tour qu'on lui a joué, elle ne sait s'il lui faut pleurer sur la perte de son bien ou rougir sous l'humiliation de s'être laissé bernier.

C'est bien cette impression désagréable qu'on gardera de la conférence organisée dans le cadre de Bretagne 88, le 16 octobre dernier à Saint-Sébastien-sur-Loire, autour du thème « Bretagne et grand Ouest : quelle région pour l'Europe ? » et motivée par la sortie récente du livre de notre géographe nantais, Pierre-Yves Le Rhun.

Pourtant, le Comité pour l'unité administrative de la Bretagne (CUAB) et la jeune association Bretagne +, coorganisateurs de la manifestation, avaient réussi là un joli coup en réunissant autour de la même table, et en présence d'une centaine de personnes, une belle brochette de personnalités de la vie politique bretonne (et même au-delà). Autour de P.Y. Le Rhun en personne, se trouvaient Michel Philipponneau, géographe émérite, ancien animateur du CELIB dans les années 50 et 60 et présentement toujours premier adjoint au maire de Rennes (bien qu'en délicatesse

avec ce dernier), mais également, pour la Loire-Atlantique, Patrick Mareschal, directeur de l'Observatoire économique de l'Ouest (INSEE) et conseiller général PS de Nantes, ainsi qu'Edouard Landrain, député-maire UDF d'Ancenis et vice-président du Conseil général de Loire-Atlantique. Enfin, intervenant extérieur à la Bretagne mais natif de Nantes, Marc Gicquel, conseiller régional des « Pays de Loire », une « région-bidon » (ce sont ses termes) qu'il désavoue bien qu'élu en 1986 dans le Maine-et-Loire, sur une liste alternative.

Ce débat offrit le spectacle d'une lente mais réelle dérive depuis l'affirmation passionnée d'une bretonnité exclusive jusqu'à l'aveu d'impuissance devant le fait accompli d'une Bretagne mutilée. Ce n'est pas M. Edouard Landrain qui nous contredira, dont les premières paroles furent pour affirmer : « Je suis maire d'une commune bretonne et Breton moi-même ». Ça partait sur les chapeaux de roue ! Estimant, sans

doute, avoir mis par cet effet de scène le public dans sa poche, il put par la suite témoigner d'un « certain trouble » (sic) devant les scénarios qui lui étaient proposés par P.Y. Le Rhun pour sortir de l'impasse « paysdeloirienne », avant que de conclure sur un aveu de faillite des politiciens, dont il ne sut pas tirer toutes les conséquences.

Nous aurions voulu saluer ici le courage du député-maire d'Ancenis qui lui fit affronter une salle qu'il pouvait deviner pour le moins rebelle, mais la technique du voleur chinois que nous avons précédemment décrite et qu'il sut si bien adapter aux besoins de sa « cause » nous y a fait renoncer. « Noyer le poisson » nous semble si peu digne des fonctions électives qui sont les siennes.

Le dire c'est bien, le faire c'est mieux

Côté PS, P. Mareschal semble avoir, lui aussi, parfaitement assimilé la technique. Rien à redire, pourtant, quand il énuméra dans sa première intervention les trois critères qui déterminent, selon lui, une région forte :

1. — **Une forte identité.** A l'évidence, douze siècles d'urle histoire commune aux Bretons de Haute et Basse-Bretagne ont forgé, de Nantes à Brest et de Rennes à Clisson, une solidarité effective que quarante-sept années d'un acharnement étatique et technocratique n'ont pu, ce ne fut pas manque d'essayer, détruire. C'est cette volonté populaire de vivre et de travailler ensemble qui constitue, de notre point de vue, le critère essentiel dans une approche démocratique du problème régional. Avis partagé par M. Phipponneau.

En outre, ce « supplément d'âme » comme disait le poète, confère à la Bretagne une renommée internationale que peu de régions en Europe pourraient lui disputer sinon le Pays de Galles, l'Ecosse, la Bavière, le Pays Basque et la Catalogne. La marque « Breton » utilisée par une entreprise agroalimentaire canadienne n'est pas le fait du hasard. C'est de cette formidable publicité gratuite dont sont privées actuellement les entreprises de Loire-Atlantique. C'est complètement fou quand on y songe. Si fou d'ailleurs que nombreuses sont les entreprises du Pays Nantais (viticulteurs, fabricants de gâteaux, etc...) qui ignorent délibérément le fait administratif et s'affichent bretonnes sur leurs produits.

2. — **Second critère : quelques atouts majeurs s'appuyant sur les ressources naturelles et humaines de la région.** Assurément, la terre et la mer offrent à la Bretagne deux créneaux larges où peuvent se reconnaître les Bretons de Loire-Atlantique mais certes pas les continentaux de la Sarthe ou du Maine-et-Loire. A cet égard, la ville de Saint-Nazaire a pu mesurer récemment le prix à payer pour l'absence de politique maritime en « Pays de Loire » dans le conflit, d'ailleurs stérile, qui l'opposait à sa voisine lorientaise dans l'obtention de la ligne de ferries entre la Bretagne et les Asturies. Rappelons en-



Les participants à la table ronde.

core que c'est à l'action des Bretons, et l'UDB y a pris une large part, que les chantiers navals de Saint-Nazaire doivent d'avoir décroché le contrat du nouveau ferry de la BAI, le « Bretagne », en 1987.

Sans façade maritime, fondamentalement tournés vers l'est où s'est développé voici deux siècles l'axe privilégié de concentration des activités industrielles et financières en France, les trois départements du Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne n'ont que faire des états d'âme du maire de Saint-Nazaire. Et tant que la Loire-Atlantique demeurera dans cette région-croupion, dans ce méli-mélo bancal, on ne voit guère de solution à cette opposition d'intérêts contradictoires.

3. — **Troisième critère retenu par P. Mareschal : un espace géographiquement approprié,** offrant notamment des capacités de financement suffisantes pour le développement de l'économie régionale. Si l'argent s'avère, en effet, plus que jamais le nerf de la guerre économique, ce critère est souvent invoqué par les propagandistes d'un grand Ouest pour justifier une région qu'ils disent « de dimension européenne ». Ce à quoi une personne du public sut répondre que le problème se trouverait grandement résolu si les régions françaises pouvaient légalement, à l'instar de leurs homologues ouest-allemandes, emprunter sur le marché financier international. Sans doute faut-il y voir un des facteurs explicatifs de la réussite allemande, fondée sur un mode de gouvernement fédéral qui reconnaît l'autonomie des régions.

Ayant ainsi brillamment tracé les contours d'une région idéale, on pouvait légitimement attendre de P. Mareschal qu'il dénonçât le découpage actuel, d'essence technocratique, pour proposer une nouvelle carte régionale qui tiendrait compte des aspirations des populations concernées. Eh bien non ! Lui aussi se retrancha derrière le paravent des « réalités administratives », poursuivant somme toute ce raisonnement : l'absurdité et l'injustice ont créé des habitudes, détestables certes, mais dont on ne peut se défaire. Avec ce raisonnement-là, synonyme d'immobilisme, ce sont encore des cavernes que nous habiterions.

Guichard et le PS, même combat ?

La collusion entre E. Landrain et P. Mareschal (1) se révéla plus manifeste

encore lorsque l'élu socialiste éprouva le besoin de prendre la défense d'Olivier Guichard (le grand absent du jour), président du Conseil régional des PDL, qu'une personne du public avait personnellement mis en cause dans la permanence du découpage régional hérité de Vichy. Engagement coupable s'il en est quand on sait que ce baron-là, après s'être taillé un trône, se fit construire, voici deux ans, un palais tout autour pour la bagatelle de 20 milliards de centimes, refusant d'augmenter l'année même le budget régional de la formation professionnelle. Sa seigneurie aura sans doute jugé que le chômeur est un bien qui se fait rare... La décentralisation à la française menée sans appui populaire n'aura réussi qu'à conforter dans leur fief cette nouvelle race de grands féodaux qu'illustre O. Guichard, entourés d'une cour docile.

Heureusement, fort heureusement, M. Phipponneau, P.Y. Le Rhun et M. Gicquel ont éclairé par moment ce débat en le ramenant sur le terrain de la démocratie vraie. De l'esprit de leurs interventions successives, on retiendra cette question fondamentale : **des citoyens libres dans un Etat démocratique peuvent-ils décider librement de ce que sera leur région, dans ses contours et ses prérogatives ?** Sans régler tous les problèmes que pose le cadre régional, la réponse à cette question constitue un préalable nécessaire.

Devant l'aveu de faillite des politiciens de tout bord, qui sont les élus de partis hexagonaux, valets toujours obéissants, la réunification de la Bretagne, plus que jamais nécessaire, ne passe-t-elle pas par un référendum d'initiative populaire que nous, peuple breton, serions capables d'imposer au pouvoir d'Etat ? La France n'est certes pas la Suisse où la pratique est courante, mais le référendum sur la question calédonienne soumis à l'ensemble des Français vient de montrer que cette voie-là est possible. Face à la mauvaise volonté du pouvoir parisien et de ses relais locaux, sachons imposer la nôtre, ferme et résolue. Face aux enjeux immenses de l'Europe à construire, sachons saisir notre chance.

J. GUÉGUEN

(1) Que nous avons connu plus combatif... à l'époque où il n'était pas élu PS !

HUMEUR

L'ère du soupçon. Vérifiez vos sources !

Attentat de l'ARB (?) à Pontivy. Incriptions à la peinture sur RBO. Ce sont des actions de type très différent. « Ce n'est certainement pas une coïncidence », lit-on dans la « Liberté du Morbihan » du 17 septembre, si ces deux actions ont eu lieu la même nuit. Ce serait des membres de la police qui feraient courir ces bruits. On se souvient qu'au printemps, un pétard nocturne déposé à la poste de Lannion — sans doute une conséquence du Mallargé local — fut imputé à un mouvement breton connu pour ses peintures sur panneaux routiers monolingues. Encore une rumeur, ou une désinformation quand on fait retomber un crime sur la famille de l'accusé si celle-ci milite pour la Bretagne. Même procédé quand un industriel a un projet économique intéressant pour l'ouest des Côtes-du-Nord, projet qui n'enchantait pas quelques notables locaux et que l'on se répand en critiques sur la personne de l'entrepreneur, faute de pouvoir attaquer son projet. Le pouvoir et ses divers soutiens disposent de tellement de moyens d'effrayer, de calomnier, d'amalgamer qu'il faut réagir, démentir, préciser, accuser chaque fois que nécessaire. Et être vigilants ! Nous n'entrerons pas dans l'ère du soupçon, du raconter, du « on dit ». Cherchons même à repérer ses promoteurs. Et demandons aux journalistes professionnels de vérifier leurs sources.

J.J.M.

(NB) : Même remarque pour « l'attentat » de Landerneau. D'autres exemples ne manquent pas !

le peuple breton

Mensuel — Edité par les Presses Populaires de Bretagne — B.P. 301 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron, secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 4^e trimestre 1988.

ÉDITO

A l'heure où nos lecteurs nous liront, nous espérons que les Bretons auront été nombreux à voter « **oui** » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie, comme nous y invite Jean-Marie Tjibaou aussi bien que Jacques Lafleur. Quand un projet va dans le bon sens, il faut l'appuyer au maximum.

D'ici là, l'UDB aura tenu son congrès, les 11 et 12 novembre, à Mûr-de-Bretagne, pour mieux affiner son analyse de la situation bretonne, sans cesse à actualiser et prévoir son action pour les deux années à venir. Les municipales de mars, les européennes de juin 1989 sont, bien sûr, au programme, après les résultats encourageants des cantonales de septembre. L'accentuation de l'action européenne doit se doubler d'une large action unitaire pour avancer sur le plan culturel (le Deug de breton, le statut des langues minorisées, l'accès aux médias). Mais pour avancer, il faut s'organiser, lutter contre l'individualisme ambiant et le découragement, accepter de s'engager concrètement dans les partis politiques et les organisations culturelles qui font avancer le combat breton dans un sens progressiste. C'est pourquoi nous lançons un appel à l'adhésion à l'UDB et à l'action politique. Si l'on veut que les intérêts des Bretons soient pris en compte, il faut s'unir et agir ensemble. La crise économique et sociale qui continue à frapper, les inégalités accrues ne doivent pas nous inciter à la passivité.

UDB

***** Peuple corse *****

L'assemblée de Corse a adopté le 13/10 une motion affirmant « l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante regroupant les Corses d'origine et les Corses d'adoption : le peuple corse ».

La motion a été adoptée par 43 vx (nationalistes, PS, Front National, UDF et RPR). Les 10 MRG ont voté contre, un RPR s'est abstenu et le PCF a refusé de participer au vote.

Le texte prévoit l'élaboration dans les six mois d'un projet cohérent de développement économique, social et culturel.

Felice Tomasi enfin libre !

Felice Tomasi, emprisonné à Ploemeur, en faveur duquel s'était formé un comité de soutien en Bretagne et en faveur duquel l'UDB est intervenue, a été acquitté samedi 22 octobre dernier, à l'issue d'un procès d'une semaine. Son co-inculpé, Carlu Pieri, a été condamné à un an de prison avec sursis.

Pour les médias il s'agit d'un verdict de clémence. Sans doute, mais c'est tout simplement rendre justice à Felice Tomasi en reconnaissant (ce que les médias ont évoqué) que le dossier était inconsistent et comportait de nombreuses contradictions.

Felice Tomasi n'en aura pas moins passé cinq ans et sept mois en prison avant d'être jugé et avant que son innocence, qu'il a toujours proclamée, soit reconnue. Triste record au pays des Droits de l'Homme ! Souhaitons que ce verdict augure une meilleure situation et un meilleur traitement des détenus politiques en France, une autre politique en Corse permettant un réel développement autocentré, le retour de la paix et l'amnistie des prisonniers corses.

Y.J.



Michel Nicolas sur « Les Bretons et la politique »

Michel Nicolas est maître de conférence en science politique et Jean Pihan est géographe, tous deux à l'université de Haute-Bretagne (Rennes 2). L'un est trégorrois, l'autre gallo de Saint-Aubin-du-Cormier. 1.486 communes de la Bretagne à 5 départements ont leurs résultats comptabilisés et cartographiés. A noter l'excellente lisibilité des cartes : 250 F.

Michel Nicolas présente son ouvrage au lecteurs du PB/PV.

PB : Pourquoi cet ouvrage ? Pourquoi la V^e République ?

MN : La V^e République présente une unité incontestable. Et puis nous n'avons pas encore eu le temps de trouver la IV^e République. Ça viendra. Nous espérons même produire un jour les cartes sur le vote de 1848, le premier scrutin au suffrage universel direct.

Nous avons un objectif de fonctionnalité : développer les aspects institutionnels et ce qui a trait aux partis politiques. Le contexte français et breton est décrit face à chaque carte. Quatre tendances hexagonales sont cartographiées : le communisme, la gauche non communiste, le centre droit et le gaullisme. Cela pose des problèmes de classification : Raymond Marcellin était dans la droite traditionnelle en 1958. Depuis 1962, il est classé « centriste », mais il rallie à lui la droite traditionnelle. En 1958, l'UNR (gaulliste) soutenait des centristes où elle n'était pas présente.

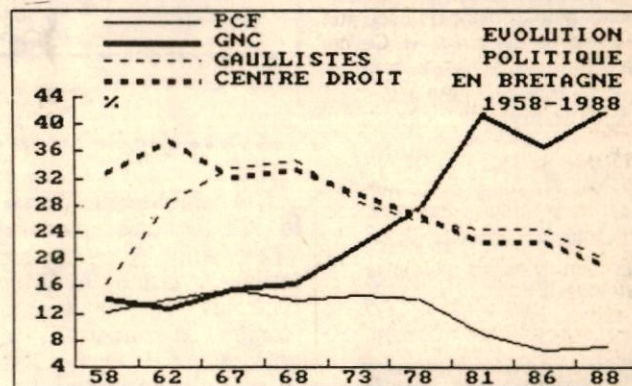
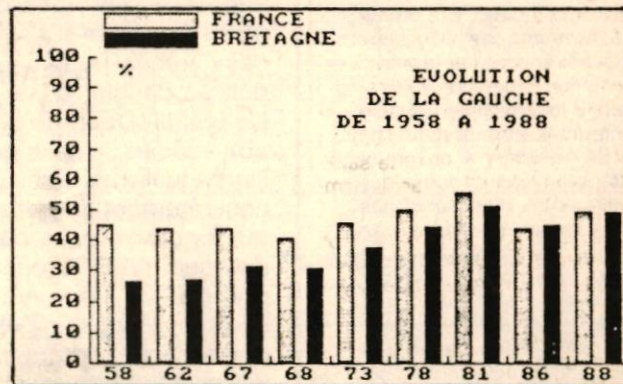
Pour chaque élection, il y a un tableau des députés élus, de leur tendance lors de la campagne électorale et du groupe où ils ont siégé au Parlement.

PB : A qui est destiné cet atlas ?

MN : Au grand public cultivé, bien sûr, mais aussi aux élus, qui pourront y retrouver leur canton, leur circonscription, leur commune même. Une calque de localisation des circonscriptions de 1958 peut être déplacé et appliqué sur chaque carte. Les étudiants et les enseignants pourront utiliser ce livre avec profit, notamment pour l'instruction civique.

PB : Quelles évolutions avez-vous constatées ?

MN : Les grandes évolutions géographiques apparaissent sur les cartes 85 et 86. La gauche a beaucoup progressé au nord et au sud de Rennes, à la périphérie des grandes villes (Saint-Brieuc, Brest, Quimper, Nantes) et dans des circonscriptions comme Châteaubriant et Loudéac. Par contre, peu de changements autour de Lorient, Vitré, Fougères et Vannes. Nous donnons des éléments d'explication. Au sein de la Bretagne de droite, l'influence de Le Pen a renforcé le vote conservateur. C'est net dans la circonscription d'Auray où Le Pen a fait campagne personnellement. **Le livre est interactif :** chaque lecteur peut faire des comparaisons entre les différentes cartes et faire ses propres observations !



PB : Et l'évolution d'ensemble ?

R : L'évolution droite-gauche est très sensible en 30 ans. La gauche en Bretagne est passée de 26,5 % à 49,8 % (+ 23,3 %) des suffrages. Corrélativement, la droite est passée de 73,4 % à 50,2 % entre les élections législatives de 1958 et de 88. La droite, qui était à 19,2 % de plus qu'en France, est aujourd'hui sous la moyenne hexagonale (80,1 %), alors que la gauche dépasse désormais la moyenne. En 30 ans, près du quart de l'électorat breton a basculé d'un camp à l'autre !

PB : Quels changements internes y a-t-il eu dans les 2 blocs (1) ?

R : Dans trois départements sur cinq, la gauche dépasse les 50 %. Globalement, le PCF est passé de 14,7 % à 7 %. Le PS, lui, passe de 11 % à plus de 42 %, soit près de 7 % de plus que la moyenne hexagonale. La gauche a progressé en devenant beaucoup plus modérée. L'évolution importante s'est faite vers 1973-78. Elle est un peu ralentie depuis. A droite (50,2 % en 1988), la majorité n'est plus acquise que dans l'Ille-et-Vilaine (54,4 %) et le Morbihan

(57,1 %). La droite traditionnelle a été absorbée par le centrisme. Centristes et gaullistes s'équilibrent à peu près mais l'unité fréquente de candidature empêche d'observer les modifications entre les deux groupes. Les zones de droite demeurent le Léon, le bassin de Châteaulin, le Morbihan gallo et la lisière Est de la Bretagne.

PB : Pourquoi ne publiez-vous pas des cartes non électorales pour permettre la recherche d'éléments d'explication ?

R : C'est l'objet de travaux futurs. Le comportement politique n'est pas réductible au seul comportement électoral. Un autre aspect du champ politique est le domaine de l'identité bretonne. Il faudrait mesurer aussi l'influence de la personne du candidat sur le vote. L'essentiel des explications se situe dans l'anthropologie historique. Néanmoins, la mutation de base est sociologique : la prédominance récente du salariat explique largement les gains du Parti socialiste.

L'influence de la péri-urbanisation a été énorme : La circonscription de Brest-campagne est passée de 94,4 % à 54,9 % en 30 ans.

Les évolutions à venir seront certainement beaucoup plus restreintes et plus lentes. Même une catastrophe économique n'a pas de retombées politiques immédiates.

PB : Ne pensez-vous pas que beaucoup de comportements politiques sont heurtés ?

R : Tout à fait. Il faut chercher très loin dans le temps, explorer la période révolutionnaire. Dans le domaine de la géographie politique on ne peut raisonner à court terme.

PB : Quelle est l'origine de cet ouvrage ?

R : Au plan intellectuel, il a été conçu dans la section de géographie de l'institut culturel de Bretagne, après la carte murale de la Bretagne. Le partenaire a été L'Auraur, laboratoire pluridisciplinaire pour le traitement informatisé de toutes les données électorales. Il a fallu 4 ans de saisie des résultats (au niveau de chaque commune de Bretagne).

Au plan financier, c'est une co-édition des presses universitaires de Rennes 2 (lettres, sciences et technique) et de l'intérêt culturel.

Prévu pour sortir avant l'élection présidentielle, le livre a pris un peu de retard et la dissolution de l'assemblée, en mai dernier, a amené à le prolonger jusqu'aux élections législatives qui ont suivi. Ce qui nous donne l'étude de 30 ans de scrutins.

PB : Et la conscience bretonne dans la vie politique ?

R : Les modes de scrutin et la centralisation de la vie politique ne lui ont pas permis de s'exprimer véritablement, comme le montre la carte des régionales de 1986. Pour les prochaines régionales, il faut exiger une élection sur la base de listes régionales. C'est un non-sens d'élire des députés régionaux sur une base départementale.

PB : Pourquoi n'y a-t-il pas une étude systématique des candidatures de partis bretons ?

R : Ces candidatures ont été discontinuées dans le temps et dans l'espace. Les listes bretonnes aux élections régionales de 1986 sont étudiées et cartographiées. Pour les autres, le travail reste à faire.

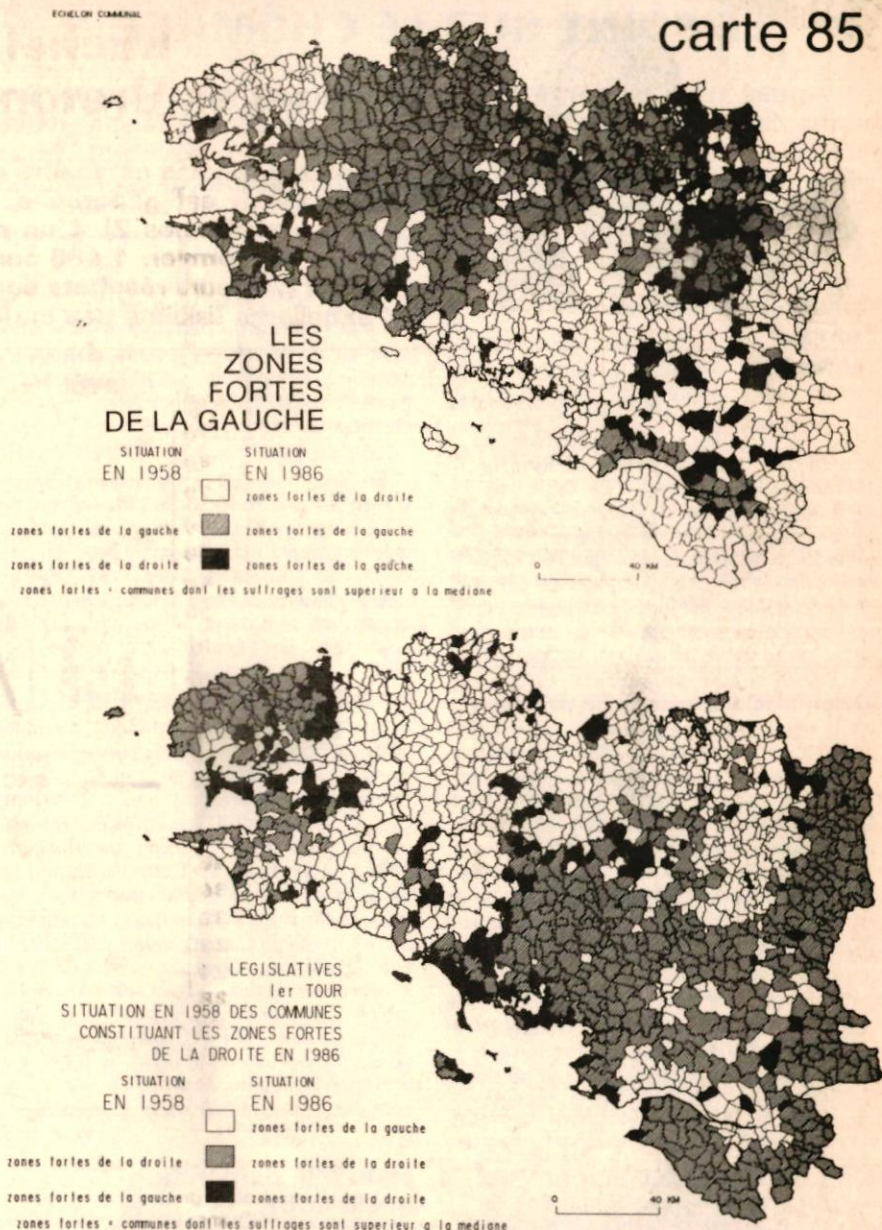
PB : Quelle conclusion tirez-vous pour l'évolution bretonne ?

R : La Bretagne se trouve affectée par un phénomène de standardisation de ses comportements politiques perceptible à travers la tendance au nivellement des contrastes internes et à l'alignement sur l'ensemble français.

PB : Si l'offre est la même, de la Guadeloupe à la Bretagne en passant par la Corse (4 couleurs politiques), les possibilités de manifestation des spécificités sont réduites. Si on augmente l'offre — listes progressistes bretonnes par exemple — on permettra une diversité des comportements !

PB : L'UDB défend cette position et, pour la Bretagne, il est indispensable que cette revendication fasse une large union. Sinon on a un scrutin régional qui est le simple décalque des

Les 2 cartes récapitulatives des évolutions carte 85



autres. Actuellement, la régionalisation est en panne à cause d'un non-dit qui refuse d'accorder la réalité au discours politique.

(Recueilli par J.J.M.)

(1) Depuis 1965, « Le Peuple Breton » fournit, pour chaque scrutin, une analyse détaillée, souvent complémentaire de celle de Michel Nicolas.

LE POINT SUR LE CHÔMAGE

Après avoir présenté les caractéristiques du chômage des jeunes en Bretagne (PB septembre), et avant d'envisager des solutions aux problèmes de l'emploi (PB de novembre), nous présentons ici les résultats de notre dernière étude sur le chômage en Bretagne (chiffres arrêtés au 30 juin 1988). Nous réalisons deux études annuelles (chiffres à fin juin et à fin décembre) paraissant dans *Breizh-Éco* (Bulletin économique et statistique de l'UDB). Le numéro 12 sert de base à cet article.

Moins de demandeurs d'emploi

En Bretagne, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) a diminué de 5,3 %, passant de 175.674 en juin 87 à 166.387 en juin 88. La diminution du chômage est sensiblement plus forte en Bretagne qu'en France (- 2,4 %). L'analyse départementale des chiffres montre une décline très inégale (tableau 1). Le phénomène est très sensible dans les deux départements les plus touchés par le chômage (Côtes-du-Nord et Morbihan) et peu sensible en Finistère.

Demandes d'emploi en fin de mois (Données brutes)			
	Juin 1987	Juin 1988	Variations
22	23.584	21.455	- 9,03 %
29	33.574	32.894	- 2,03 %
35	32.499	30.654	- 5,68 %
44	56.774	54.990	- 3,14 %
56	29.243	26.394	- 9,74 %
BZH	175.674	166.387	- 5,29 %
F	2.458.724	2.400.477	- 2,37 %

En données corrigées des variations saisonnières (CVS), le nombre de demandeurs d'emploi en BZH était en juin 88 de 181.848 contre 193.387, soit un recul de 6 %.

Les taux de chômage (% des demandeurs d'emploi dans la population active) enregistrent bien sûr cette décline. En retenant pour la population active les résultats du dernier recensement (1982), on note que le taux de chômage de la population active totale passe en Bretagne de 12,1 % à 11,4 % (France : de 10,5 % à 10,2 %). La plus forte baisse revient aux départements des Côtes-du-Nord (de 11,7 à 10,6) et du Morbihan (de 13,6 à 12,2). C'est désormais la Loire-Atlantique qui possède le taux de chômage le plus élevé en Bretagne, avec 13 %. Seul le département d'Ille-et-Vilaine, avec 10 %, a un taux inférieur au taux hexagonal.

Au-delà des chiffres globaux...

Les femmes dont la part dans la population active est inférieure à celle des hommes, sont majoritaires parmi les demandeurs d'emploi. Les femmes sont relativement plus nombreuses au chômage en Bretagne que dans l'hexagone : **55,7 % des demandeurs d'emploi contre 52,8 %**. Dans tous les départements, la part des femmes est supérieure au chiffre pour la France ; en Ille-et-Vilaine, elle atteint même 58 %.

La part des jeunes de moins de 25 ans dans le nombre de demandeurs d'emploi continue de décroître. La raison en est bien connue : la poursuite des effets du traitement social du chômage (voir notre article du mois de septembre).

En Bretagne, **29 % des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans**, contre 27,6 % en France. On enregistre bien sûr des divergences départementales : 25,5 % dans les Côtes-du-Nord, 31,2 % en Loire-Atlantique. Une analyse plus fine encore, en termes de zones d'emploi, fait apparaître des écarts plus importants : 23,7 % dans la zone d'emploi de Guingamp, 34,7 % dans celle de Vitré.

La répartition des demandes d'emploi selon la qualification professionnelle montre le maintien de l'inégalité qui frappe les demandeurs. En Bretagne, 91 % de ceux-ci sont manœuvres, ouvriers ou employés pour 9 % d'agents de maîtrise, techniciens ou cadres. Cette ventilation en deux pôles donne sensiblement les mêmes chiffres pour l'hexagone. L'addition des demandeurs appartenant à deux catégories professionnelles (ouvriers qualifiés + employés qualifiés) absorbe plus de la moitié des demandeurs avec une différence sensible entre Bretagne et hexagone : respectivement 63 % et 53 %. En Bretagne, 3 demandeurs d'emploi sur 5 sont ouvriers qualifiés ou employés qualifiés.

Face à la demande, quelle offre ?

Le nombre d'offres d'emploi a augmenté en un an, passant de 3.392 fin juin 87 à 3.754 à fin juin 88 (+ 10,7 % pour 12,8 % en France). Dans trois départements, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan, le nombre d'offres d'emploi en fin de mois est resté quasiment stable en un an. En Loire-Atlantique, il a augmenté de 20,9 %, dans les Côtes-du-Nord de 30,6 %.

Nombre de demandes pour 1 offre d'emploi (DEFM/OEFM) (1)			
	Juin 1987	Juin 1988	Évolution (2)
22	57	40	2
29	51	50	2
35	45	43	2
44	48	39	2
56	68	61	2
BZH	52	44	2
F	43	37	2



Chômage ou « petits boulots », comme dans les années 30.

Le tableau 2 présente les résultats du rapport demandes d'emploi/offres d'emploi (en fin de mois). Si l'amélioration du rapport est générale, elle est surtout notable dans les Côtes-du-Nord, la Loire-Atlantique et le Morbihan.

Et ailleurs dans l'hexagone ?

Le tableau 3 rend compte de la comparaison inter-régionale de l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en un an. Cinq régions, Basse-Normandie, Alsace, Centre, Haute-Normandie et Limousin, enregistrent une baisse de ce nombre plus importante qu'en Bretagne. Cette comparaison n'a évidemment qu'une portée limitée. Une confrontation inter-régionale de l'évolution des taux de chômage serait bien plus parlante.

Yann FIÉVET

Comparaison interrégionale de l'évolution du chômage sur un an (DEFM)	
	Variation Juin 87-Juin 88
Alsace	- 7,7 %
Aquitaine	- 1,0 %
Auvergne	- 1,9 %
Basse-Normandie	- 14,0 %
Bourgogne	- 3,7 %
BZH	- 5,3 %
Centre	- 7,4 %
Champagne/Ardenne	- 3,5 %
Corse	- 4,0 %
Franche-Comté	- 4,1 %
Haute-Normandie	- 6,2 %
Ille-de-France	- 0,6 %
Languedoc/Roussillon	+ 3,1 %
Limousin	- 6,8 %
Lorraine	- 4,5 %
Midi/Pyrénées	+ 1,9 %
Nord/Pas-de-Calais	- 0,7 %
Pays-de-Loire (L.A.)	- 4,6 %
Picardie	- 1,7 %
Poitou/Charentes	- 2,2 %
Provence/Alpes/Côtes d'Azur	+ 2,3 %
Rhône/Alpes	- 2,8 %
France	- 2,4 %

(1) OEFM : Offres d'emploi en fin de mois.

DEFM : Demandes d'emploi en fin de mois.

(2) 1 : Détérioration.

2 : Amélioration.

Que se passe-t-il dans l'élevage du porc ?

Dans le PB de septembre, nous avons fait l'inventaire de l'empire Gourvennec. Le mois suivant, nous montrions l'ampleur des restructurations dans l'agro-alimentaire lié à la production porcine. Une véritable guerre économique se déroule sous nos yeux. Les armes se nomment fusion, prises de participation, rachats, etc. Tous ces phénomènes aboutissent à un même résultat : la création de filières (exemple : la filière R. Gad-Gourvennec). Interrogeons-nous maintenant sur les causes de cette évolution.

Marché unique

Une explication évidente est la préparation du marché unique de 1993, qui exige des entreprises « puissantes, dynamiques, conquérantes ». Ce qui nécessite l'augmentation de leurs fonds propres (d'où une rigueur accrue sur les salaires). Pour pertiner qu'il soit, cet argument du marché unifié fait sourire lorsque l'on sait que l'unification du grand marché intérieur américain n'est pas encore achevée (il subsiste encore nombre d'entraves techniques, voir « problèmes économiques du 14/9/88 »).

Le cadran en crise

Un second argument a trait à la crise que traverse actuellement la production

porcine, l'hiver dernier le marché au cadran s'est retourné contre les éleveurs libéraux. Le mécanisme s'est grippé (P.B. décembre 87). L'offre de porcs étant exceptionnelle, les abattoirs devaient acheter d'abord les porcs de leur(s) groupement(s) et ensuite se pourvoir sur le marché au cadran. L'offre étant telle, la nécessité de faire appel à ce marché s'est trouvée réduite. Des éleveurs libéraux se sont vu obligés de vendre au marché suivant ce qu'il ne vendaient pas au premier marché. Entre temps, les porcs continuaient d'engraisser et dépassèrent le poids maximum défini par la grille : une pénalité tombait. On comprend que les éleveurs furent dépités de voir le mécanisme du marché au cadran se retourner contre eux. Une réflexion s'imposa. Nous en reparlerons plus loin.

Les groupements dans l'abattage

Leur première réaction fut de critiquer la mollesse, la timidité de la politique d'investissement des abattoirs. Devant le refus des abattoirs, les groupements de producteurs se mettent à investir dans l'abattage (voir P.B. d'octobre). Les groupements ont tellement agrandi leur capacité d'abattage que l'an prochain, il risque d'y avoir une demande de porcs supérieure à la production actuelle. « Abattoirs de porcs : inflation de projets à l'Ouest, une capacité d'abattage supérieure aux besoins », titrait le Télégramme des 13 et 14 septembre. Pour que ces abattoirs tournent au maximum de leur capacité, il importe que les groupements soient liés à ces abattoirs (voir P.B. d'octobre). Dernièrement, la Cooperl vient de prendre le contrôle de Porgallo (O.F. 22/10/88). Ce dernier groupement livrait auparavant à l'abattoir

Kermené (Edouard Leclerc). Maintenant, il livrera à l'abattoir de la Cooperl.

Désormais, les éleveurs de porcs sont liés par leurs groupements à l'amont et à l'aval, comme les éleveurs de poulets. Les gros éleveurs, eux, ne sont pas totalement intégrés car nombre d'entre eux possèdent leur fabrique d'aliments (P.B. d'octobre). Le dérèglement des mécanismes du marché au cadran conjugué à cette nouvelle situation des groupements de producteurs de porcs explique la réorganisation de ce marché (O.F. titrait le 5/8/88 « Le marché au cadran sous surveillance », puis « La convention enfin adoptée », le 14/10/88).

Vers une hausse des cours

On s'attend donc à une hausse sensible des cours du porc explicable par l'élimination de petits producteurs ou de producteurs moins performants et par l'extension de la capacité d'abattage. Ainsi se résoudra la crise porcine. Mais cette fois, la remontée des cours sera moindre : les groupements de producteurs seront des deux côtés de la barrière : apporteurs et acheteurs de porcs. Ce n'est plus à une intégration de l'agriculture à l'industrie que nous assistons mais à une absorption. Quelle est désormais l'utilité du marché au cadran qui servait de base pour la rémunération des producteurs ?

G. Roué aurait admis que la rémunération des éleveurs soit basée sur un produit de l'aval, le jambon par exemple. Cette subordination de l'agriculture signifie une dépossession du producteur de son outil de travail, en un mot une prolétarianisation. Il faut relire ces pages du « Capital » où Marx parlait de la dépossession des producteurs indépendants qui deviennent salariés.

P.H.

MEUBLES LOSSEC

44 rue Général de Gaulle

Route de Lannilis

142 bd de Coataudon

LESNEVEN

LE FOLGOËT

GUIPAVAS

en NOVEMBRE

SOLDES sur 50 % du magasin

Un témoin,
Un évêque bretonnant :

Mgr Favé

Vincent Favé est né en 1902, à Cléder, dans le Léon. Il a été évêque auxiliaire de Quimper en 1958, après avoir été curé de Saint-Pol-de-Léon (1949) et vicaire général de Quimper. Il a donc exercé avant et pendant la guerre, connu et animé la JAC, participé à l'action en faveur de la langue bretonne. animateur hors-pair, Mgr Favé est un militant qui a marqué la Bretagne. Quelles que soient les opinions de chacun dans le domaine religieux, c'est une personnalité intéressante que nous découvrons ensemble. Personnalité à qui Yves Philippe a consacré une cassette, dans la collection « Témoins du siècle » (60 F, à commander au musée départemental breton à Quimper).

La JAC

Le Peuple Breton : Comment expliquez-vous l'influence de la Jeunesse Agricole Chrétienne dans le Finistère ?

VF : Je faisais tous les ans le tour du diocèse et je m'arrêtai dans tous les cantons, où je voyais les jeunes et leur expliquais ce qu'était la JAC. Je mettais les parents dans le coup. Notre programme c'était l'humanisme. Dans le Finistère, la JAC existait avant sa création officielle ! Nous prenions les sujets qui les préoccupaient, par exemple l'exode rural. En même temps, il y avait les cours par correspondance. Je me suis occupé de la JAC, de 1935 à 1945.

PB : Comment expliquez-vous que la JAC ait formé des gens aussi différents que Debatisse et Gourvennec d'un côté, Paul Le Saux et Bernard Lambert de l'autre ?

R : On ne s'occupait pas de politique. Oui, Paul Le Saux est communiste ; ça prouve qu'on ne l'a pas influencé (NDLR : P.L.S., breton de Pont-Aven, émigré en Limousin, a été formé à l'école de la JAC. Membre du comité central du PCF, ancien secrétaire des fermiers et métayers, il a beaucoup lutté pour ceux-ci. Le PB 10



L'évêque Favé, le 17 septembre 1983.

compte présenter prochainement une interview de ce militant et breton émigré).

PB : Comment vous est venue l'idée de visiter les ouvriers agricoles employés dans les sucreries du nord de la France ?

R : 600 hommes de Saint-Pol et des environs allaient tous les ans aux sucreries parce qu'à cette époque de l'année (d'octobre à décembre), il n'y avait pas de légumes à travailler. Dans chaque usine, il y en avait 40 de Saint-Pol et des environs et j'ai senti que ça leur ferait plaisir d'aller les voir. C'était la fête. Je leur payais un quart de vin à chacun. On a fait une liaison très forte entre les ouvriers agricoles et leur clergé.

PB : Vous avez été à l'origine de la construction des maisons « Castors » à Saint-Pol ?

R : Ce n'est pas moi qui ait fait ça. Ce que j'ai fait, c'est les encourager et les faire aider par les paysans pour les charrois. Ce que j'ai obtenu de l'évêque, c'est qu'ils puissent travailler le dimanche.

PB : Vous rendiez visite aux Bretons en région parisienne ?

R : Je me suis beaucoup intéressé aux Bretons en région parisienne. Tous les ans, j'allais les voir parce que breton. On les rencontrait, comme pour les ouvriers du sucre. C'était un geste d'amitié qu'on leur apportait.

PB : Et les Bretons du Périgord ?

R : Je suis allé les voir aussi. Je suis allé prêcher. Je suis allé dans la vallée de l'Isle. Tout ce qui est breton m'intéresse. On chantait des cantiques en breton. Il fallait voir !

PB : En quoi consistait votre travail au comité consultatif de Bretagne ?

R : Je n'ai pas participé. J'ai assisté à une ou deux commissions. J'ai succédé à M. Perrot.

La JAC a fait un bond pendant la guerre, car les jeunes n'avaient rien à se mettre sous la dent : peu de bals, le couvre-feu. La plupart des réunions de la JAC se faisaient en breton.

L'écrivain

PB : Voyons maintenant votre œuvre d'écrivain breton.

R : De tous temps, j'écrivais en breton dans le Bleun Brug de l'époque. J'ai donné ma part quand même ; dans Brud Nevez, j'écris depuis quelque temps. Je me suis beaucoup occupé des missionnaires et notamment du Lizeri Breuriez Ar Feiz. C'est une revue qui a été fondée en 1844 et pendant un siècle, il n'y a jamais eu un mot de français. Depuis 20 ans, j'ai pris cette revue en charge et il y a toujours 2-3 pages de breton, toujours, toujours, toujours. Ces articles sont les récits de mes voyages dans le monde entier, Haïti, Tahiti et compagnie. Ces articles vont être publiés par Brud Nevez et feront un livre de 200-300 pages.

PB : En tant que défenseur de la langue bretonne, n'avez-vous pas eu des problèmes avec la hiérarchie catholique, notamment avec Mgr Duparc ?

R : Oh non, on se trompe parfois. Mgr Duparc était un chouan. Il était pour le breton. Quand M. Perrot est mort, il n'y avait pas beaucoup de monde à l'enterrement (moi, je suis allé à l'enterrement à Scrignac), il faut voir le sermon qu'il a fait. C'est un éloge dithyrambique de l'abbé Perrot qu'il a fait. C'est lui qui a ordonné que dans toutes les écoles catholiques, il y ait des cours d'histoire de Bretagne et de langue bretonne. Il faut voir comment on a obéi...

PB : Que pensez-vous de la position de l'église catholique vis-à-vis de la langue bretonne ? Il n'y a plus tellement de messes en breton.

R : Tout change. Personnellement, je n'ai toujours prêché qu'en breton.

Le breton

PB : Que pensez-vous de Diwan ?

R : C'est bien. Le bilinguisme, c'est bon. Avoir deux langues, c'est formidable. Quand vous avez une langue, vous avez une gamme de sons. Si vous avez une langue en plus, vous avez une 1/2 gamme en plus. La question du bilinguisme est très importante.

PB : Quelle est votre vision de la Bretagne en 1988 ?

R : Déclin de la pratique religieuse. Déclin des mœurs, déclin du spirituel.



L'évêque Favé ordonne un prêtre à Plouescat en 1973.

PB : Et l'avenir de la langue bretonne ?

R : Il semble que les Bretons abandonnent leur langue. C'est aux Bretons de décider et non au gouvernement. S'ils ont décidé de l'abandonner, ça les regarde. S'ils ont décidé de la cultiver, ça les regarde. D'une langue, on ne peut rien savoir. C'est au peuple qui la parle de décider.

Pourquoi la langue bretonne décline ? Parce que les Bretons avaient honte de leur langue. Je vais vous raconter une histoire : pendant la guerre, je m'occupais des syndicats. On manquait d'une secrétaire. Je demande à la JOC si elle n'avait pas une fille qui savait taper à la machine. A la fin de l'entretien d'embauche, je lui demande si elle sait le breton. Elle me répond que non. Alors je lui dis que je ne peux rien pour elle. Alors elle me dit qu'elle le comprend. Cette bigoudène ne savait que le breton avant de venir à Quimper. Elle avait honte de dire qu'elle savait le breton. **On a donné au peuple breton honte de lui-même.** C'est ça qui est terrible. C'est ça qui est incroyable.

PB : Finalement, on peut dire qu'à la JAC, vous avez donné aux jeunes ruraux la fierté d'eux-mêmes.

R : Tout se passait en breton. Ils étaient fiers de leur langue et ils parlaient bien le français. On peut dire facilement que le français le plus pur était parlé en Bretagne, tandis que les autres Français parlent avec un fond de patois. Le français que j'ai appris était le français classique. Nos gars étaient fiers. Une fois, un aumônier national était émerveillé de voir les petits gars passer du breton au français. Il faut travailler avec fierté. **Il faut être fier de soi-même. Alors, on avance.**

(Propos recueillis par
Jul GUÉGUEN et Hervé PERSON)

Par la lorgnette

Politiciens et show-biz : Ça date !

Depuis quelques années, la « vie » politique française, par le jeu de l'alternance gauche-droite, se trouve obnubilée par la question des modes de scrutin électoraux. Les cantonales 88, ayant offert le prétexte d'un taux d'absentéisme record, n'ont pas failli à ce qui semble devenir une règle.

Après Defferre et Pasqua, voici que Joxe nous prépare aujourd'hui un tout nouveau scrutin « à la mode de chez nous ». Un remake, en quelque sorte, de « Savez-vous planter des choux ? » (pour l'adversaire, bien sûr).

De surcroît, à travers une médiatisation croissante des hommes politiques de carrière, il s'avère chaque jour plus difficile de faire le distinguo entre politique et show-biz, lequel rime avec business. Les élections, grandes et petites, se gagnent ou se perdent à coups de milliards (prélevés dans nos poches, ne l'oublions pas). On lance de jeunes loups en politique, frais émoulus de l'ENA ou de l'École normale, comme on lance une savonnette. Ceux-là se feront régulièrement « ravalés la façade », et pour « taper l'électeur » on ira gaillardement de son « Ouistiti-Sex » qui vous assurera sur l'affiche le sourire idéal. Faux-c... certes, mais tape-à-œil ! Et le pire, c'est que ça marche !

Eh bien, chers citoyens — trop rares — qui avez su garder les yeux ouverts et l'esprit en alerte, sachez que le Mouvement breton compte lui aussi ses prophètes. Pour vous le prouver, voici l'opinion qu'exprimait Goulven Mazéas, militant breton et pacifiste, dans un ouvrage paru en 1934, « Social-Fédéralisme » :

« (...) il y a dans le suffrage universel un vice de construction. Sain, logique, ses résultats seraient immuables, ses conséquences uniformes, c'est-à-dire celles que soient les modalités d'expression, le verdict populaire serait inchangé. Tel n'est pas le cas lorsque les résultats des consultations électorales diffèrent suivant que varie le mode de scrutin. Nous n'en voulons pour preuve que l'énergique insistance des uns pour revenir aujourd'hui au scrutin de liste, lui-même of-

fert sous diverses modalités, et la farouche résistance des partisans du scrutin d'arrondissement ».

« Ne voyons, ni de part ni d'autre, le souci de recueillir l'expression pure du corps électoral. Chaque camp soutient simplement la forme de vote appelée à favoriser sa politique, la plus propre à assurer le succès de son clan, de son parti ».

« (...) L'autorité du peuple n'est que de légende ; par des voies plus ou moins propres, si nous nous arrêtons aux procédés usités dans l'échafaudage des succès électoraux, marchandages, jeu des influences, « courtages », l'électeur abdique tous ses droits en faveur de son mandataire. Au lieu de servir, les élus commandent, ils règnent au lieu de légiférer ; ils ne sont pas mandatés, ils se sont autorisés ».

« (...) L'homme de la rue est admiratif des hommes d'État, comme il l'est des vedettes du sport ou de l'écran. Leur popularité lui en impose, d'où sa prédisposition à leur accorder une compétence, un savoir universels, voire du génie ce qu'ils sont bien loin de posséder. Aussi, l'homme d'État, fort de sa seule popularité, et des innombrables vertus qu'on lui prête, jouit de la plus grande considération dans l'esprit du public ».

Ces lignes ont plus d'un demi-siècle. Pourtant, elles n'ont pas pris une ride. Étonnant, non ?

J. GUÉGUEN

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre
l'UDB ?

Nom

Prénom

Adresse

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007
Nantes Cedex.

N'hésitez pas !

Bugel ar c'hoad

Danevell diembann
gant Fanch Treger

eil rann :

Koad Kergaer

Un devezh koulskoude e c'hellis terriñ an naon a oa krog ennon abaoe un nebeut mizioù. Setu penaos.

Degouezhet e oa d'am zud mont da Bariz da dremen un toullad devezhioù da geñver eured ur c'henderv dezhe o chom du-hont. Evel kalz ar Vretoned, hor boa kerent er Gêrbenn ha daoust ma ne oa ket kalz a zarempredoù etrezomp e vezemp pedet memestra gwech an amzer da vont du-hont. Ma zud aet kuit, e oa deuet evel kustum ma mamm-gozh d'ober war-dro an ti. Mamm-gozh a oa ur plac'h vihan voan, skanv evel ur ganell, birvidik ha leun a vuhez. Ar pezh a blijfe dezhi dreist-holl a oa evañ ur banac'h kafe hag ober un tamm kaozeadenn gant ur praktik bennak anevzet ganti. Ne oa ket troet kement-se da soursial ouzh ar vugale. Evel-se ne veze ket dalc'het berr warnon.

Un endervezh a viz Here e treuzis, eta, an hent bras hag 'en em gavis diouzhtu e koad Kergaer. Brav tre e oa an amzer, ur gwir hañvig Gouel-Mikael. A bep tu din keñvioù bras ar gwez faou a save sonn en o sav evel pilieroù un iliz. Un aezhenn glouar o tegas d'he heul holl frondoù an diskar amzer a herlinke din va bisaj. Redek a ris ul lajad evel ur vuoc'h o vreskenn en alez vrizheoliet. Un tammig pelloc'h e oa teñ-valoc'h : amañ ne c'helle ket bannoù an heol en em silañ a-dreuz barv glas-du ar gwez pin hag ar gwez sapr. War an tu dehou ur wenodenn heoliet a sachas ac'hanon dre zindan.

— Deus amañ, petra a rafe dit ober un toullad kammadoù ouzhpenn, an dro-gorn gentañ n'emañ ket pell. Chom a ri a-sav dirak a gistinenn vras.

Ar galvadennoù-se am lakae da goll ma fenn. Ur wech aet gant ar gwenodennoù etre ar bodoù gargal, ar girzhier leun a evned hag ar raden rouz-ruz, daoust ha posupl e oa din chom a-sav ?



Ifig Troadec)

Seul vui ma yaen seul vui e vezen sachet pelloc'h diouzh ar gêr gant un nerzh kuzh. Kerzhout a raen evel-se, skañv ha gwevn war ur gwiskad ouesk graet gant douar du, spoue, delioù sec'het ha kement tra a varv e sioulder ar c'hoadoù.

Tremen a ris en ur frankizenn war an uhel. Eus eno e veze gwelet, evel en ur skrin liesluc, kastell Kergaer gant e dourioù mistr ha beget lemm.

Pebezh taolenn gaer ! delioù glas, rouz, ruz, melen, mesket ha renket evit plijadur an daoulagad gant ul livour dispar.

Chom a ris ur pennad da arvestin ouzh an daolenn vurzhudus-se, azezet war ur skod koad.

Un tammig pelloc'h klor kistin kouezhet gant an avel ha keuneud sec'h a strakas dindan ma zreid, ar pezh a zirenkas ur gegin war evezh a dec'has diouzhtu a-denn-askell en ur ragachiñ evit rein da c'houzout da bobl ar c'hoad e oa ul labous fall o kantren war he domani. Spontañ a reas ac'hanon daoust din da anavezout he yezhoù fall. Klevet am boa koulskoude Yann vihan o trevezañ ar c'hegined alies. Met amañ e oan pell diouzh koadig kistin aithler ma zad. Degouezhet e oan er c'hoad don hag ankeniet e oan un tammig.

Goude ar gwez kistin e teue ar wenodenn da vezañ sonnec'h. Diskenn a rae bremañ en ur brouskoad stank a-walc'h. War an tu dehou e rede ur wazh dour sklaer ha trouzus e-touez ar raden-pesk. Amañ hag ahont, e-mesk an delioù hag ar spoue, togoù-touseg a save o fenn dindan o zog. Peadra d'ober ur pred saourus. Met ne oan ket dedennet kaer gant togoù-tou-

seg. Mont a raen war draoñ gant ma hent, sachet gant n'ouzon ket peseurt galloud kevrenus.

Skeiñ a reas ar wenodenn a oan o heuliañ abaoe ur pennad amzer war un hent-karr bet darempredet gwechall moarvat met dilezet abaoe pell. Kerzhout a raen bepred war draoñ hag a greiz-holl, etre keñvioù uhel ur bodad gwez faou, e welis ar stêr. Ledan e oa ha lufrennaouiñ a rae dindan heol sklaer an diskar-amzer. Ur pont e tri damm a dreuze anezhi e penn an hent-karr. Graet e oa gant treustoù kozh ha plenken hanter zistaget. Mont a ris warnañ gant evezh. Dindan e rede an dour war ar reier ha war ar bili. Kas a rae gantañ delioù ha tammoù koad kouezhet gant an avel. Uheloc'h, war an tu dehou d'ar pont e oa un draezhenn vihan en ur pleg e-lec'h ma oa sioul ar stêr. Klevet e veze trouz pounner hag ingal ur skluz met ne veze ket gwelet diwar ar pont.

Ken digenvez ha ken dizarempred e oa al lec'h ma 'en em gavis ankeniet adarre o soñjal er pezh he doa lâret din meur a wech ma mamm. En em santout a raen en arvar ha dinerzh.

Kouezhañ a rae breman rouz an noz. Ur yar-zour a dreuzas ar stêr a rez an dour, e kichen ar pont. Ober a reas ur c'hwitelladenn skiltr en ur gemer he nij. An draonienn a-bezh a respontas dezhi en un doare skrijus.

Tec'hout a ris kuit d'ar red.

Noz tenvall e oa pa erruis er gêr.

(Da vezan kendalc'het)

Economie linguistique, 'mit-hu ?

Gant Mikaël Madeg

Nevezig enket on bet da lavared va zoñj war eur haierad pennadous studi (1) a zo bet embannet gand ar C.R.B.C. e Brest, eil niverenn eur gaze-tenn-studi embannet gand ar greizenn enklaskerez-mañ.

Euz pezh a welan eo pennadous berr nemetken a embannont evel-se, anezo pennadous skrivet da veza burutellet da houde da vare deveziou-studi deuz-se a vez greet a vare da vare e Brest. Ha gwir eo eo souezuz e-walh merzoud n'eus ket, pe n'oa ket a-nevez 'zo neuze, e Breiz, eur gazetenn gouestlet da studi fedou yezel an diabarz bro. Poent 'zo bet e oa Hor Yezh med pell 'zo n'eo ket eur wir gazetenn ken pa'z eo peb a studiaden hir pe grenn hepken a ya d'ober kement « niverenn ». A-hend-all ez eus e diavêz Breiz meur a gazetenn studi, na pa ve nemed an Etudes Celtiques e Pariz. Ha gwir eo ive ez eus poentou, pe poentouigou, ha ne zellezont ket e vefe greet leoriadou a-bez ganto hag e vez c'hoari a-walh gouzoud petra d'ober pa vez skrivet pennadous diwar o fenn. Re verr d'ober leor eta. Re hir evid ar hazetennou dre vraz, aliezig.

Ha danvez ar haierad-mañ ? Feiz, dizingalig a-walh em-eus kavet ar pennadous 'm-eus lennet. Anad eo ive ez eus e kement keusturenn ar seiz legumaj lod a zo muioh diouz blizidigez pep hini. Pennadous 'zo ive a heller da gavoud boroduz pa ne vezer ket troet gand an danvez. Ha muioh c'hoaz gand ar re a nij eun tamm mad dreist komprenzon anunan, na petra 'ta.

Da genta penn, anad deoh, on bet interestet, peogwir e vezan war ar peuri-mañ aliezig er poentou-mañ, gand ar pennadous war al lehanvadurez.

Humphrey Humphreys a ro da anavezoud al labour a zo war ar stern gantañ e sell da embann eur renabl euz distagadur anioiu-leh Kreiz Breiz. Dre m'am-eus dres ar menez raktres evid Bro-Leon, paneved n'eo ket ken tano va skouarn, na tost, hag hini ar Hembread, setu m'eo êz a-walh din kaoud eur zoñj.

Eveziadennoù H. Humphreys diwar-benn an ezomm da gas da benn seurt labour ne hellan nemed beza amunan ganto a-grenn. Ha meur e eveziadennoù resiz a ra a rankfe heñcha da vad enklaskerien all d'ober heñvel. Ha dreist-oll rei da intent eo tremen poent ober al labour-mañ, mallusoh a galz d'am meno eged al labour turia en henstummou, ha muioh c'hoaz eged an etimologiez.

Menegi a ra, e-touez meur e fedig kenteliuz all, unan a denn d'ar revrezon-*nekaadennoù* (ha dao evid eun nevez-hér, deoh da skrabad ho penn eun tammig). Da lavared eo pa vez skrivet, a-goz pa a-nevesoh 'zo, eun ano-leh en eun doare a glask beza brezonekoh eged an hini a-gent, paneved e fazier en eur ober. Evel-se e Bro-Leon ez eus war ar gartenn-vor 5721 war-vêz da Dreizian, eur garreg a zo skrivet evel-henn he ano *Goaltoc'h*, ha padal n'em-eus klevet anezi nemed *Gwel-tog*. War zigarez n'eus ket euz ar c'h (pe euz ar c'h-ou e gwirionez) e galleg (med e meur a yéz all digeltieg ez eus anezañ en Europa) ne welan ket perag ne vefe ket ken breizeg all ar g / h.. Heñvel dra evid *Toull an Ouch* e Plou-goulm, a gaver skrivet *Toul an Ouc'h*, en despet d'an distagadur.

N'eus nemed eur poent a gavan drolig hag eo p'am-oa klasket gouzoud petra oa harzou tachad danvez renabl H. Humphreys ha peseurt digarez yezel pe istorel a zo d'ar vevennerez-se ?

Pennad Jamari Ploneiz war eun danvez heñvelig a-walh, med war vent eur barrez hepken (n'eo ket eur rebech e mod ebed...) am-eus kavet interestant a-walh. Muioh a vefe diêz rag berr-kemañ eo ar pennad. O veza n'am-eus ket c'hoaz lennet e leor war anioiu Berrien dre vraz n'on ket evid lavared ha nevez en e geñver eo e eveziadennoù.

Eur pennad'zo gand an ao. Falc'hun a gavan da vad blaz ar re nebeud gantañ, dreist-oll e-keñver an ano a zo roet dezañ. Gwir eo ez eo dresiz : « Digoradur da studi anioiu keltieg (departamant) ar Mayenne ».

Ar pezh a gaver er pennad a zo eun ano alese, ar pezh o zo nebeud a-walh. A-hend-all ez eus meneg, berr-haberr, euz menozioù tri mil anavezet an ao. Falc'hun. Tri mil anavezet n'eo ket d'o dismegañsi her skrivan rag menozioù gwall-interestant int. E-giz ma skriv : *mad e vefe d'ar re a studi orin anioiu lehiou ar pezh a oa Bro-Halia dond war-dro ar heltieg. Re wir.* Med evid an dud a zo en tu-mañ n'oa netra nevez er pennad, eo ? A-hend-all, kement a ano euz Bro-Gembre hag euz ar Mayenne a zo. Santet vez e oe c'hoant kaoud eur pennad ouspenn...

Eun dachenn all a anavezan eun tammig eo hini an desevel bugale e meur a yéz. Ha dre ze em-eus lennet gand evez pennad Ken George diwar-benn e vugale savet diouyezeg,



brezoneg ha saozneg. Dedennuz 'm-eus kavet, dreist-oll er mod ma tis-kouez dre skwerioù resiz n'eus ket da bennfolli er fed e veskfe eur hrouadur savet diouyezeg an diou yéz eun tamm bennag e-pad eun nebeud mizveziou er pennou kenta.

Eur pennad all a gomprenan ervad e zarvez eo hini Jañ Roparz diwar-benn al labourioù enklask a ra war aodou Bro-Leon. Ema o tastum danvez evid an atlas braz nevez emeur o labourad warnañ e Skol-Veur Breiz-Izel.

Diwar-benn anioiu an anevaled mor eo ar pennad-mañ, da lavared eo an dachenn a oa bet labourer warni gand Alan ar Berr. Diskouez a ra J. Roparz eun dra a oar kement den e-neus studiet a-dost labourioù ar Berr. Dispar int, eur gwir vennoz e vefe anezo, eur vengleuz priziuz, med n'in ket difazi, na klok.

Evel e kement pennad studi resiz e heller bepred kavoud abeg e tra pe dra, pa anavezer. Evel-se pa lavar J. Roparz e *tisah* ar brezoneg e-touez an Arvoriz, da lavared eo ez a da get, kredabl. Hag ez a med diskouez a ra ive eo tra-walh gouzoud peseurt goulennoù da ober evid dizaha diouz memor an dudigoù eur bern fedou a-bouez.

Eur rebech a rin memestra eo n'eo ket meneget evid peb porz niver an enklaskidi. A-bouez eo evel just, med emichañs e vo kavet eun tu bennag, pa vo embannet.

Souezuz 'm-eus kavet traouigoù all ive. Perag beza sebezet eh anavezfe atao an dud kez resiz anioiu ar hranked e brezoneg ? Ped seurt anezo a gav fred war ar marhadou ? Daou pe dri hepken. Ral eo e vefe ankounac'haad anezo, ken stag ma'z int ouz buhez pemdezieg an oll Arvoriz en eun aod kerreg. Ha doareoù *pesketa* disheñvel-mat a zo d'o faka.

Souezuz lenn ne gav ket fred ar rigadelled d'o gwerza, ar hontrol. Beb tro ma'z an da brena pesked e welan anezo er stal ha n'eo ket eun dra nevez e mod ebed (cf. « Soaz ar Rigadell » em leor lesan-ioù Leon).

Diwar-benn anioiu ar bezin dreist-oll e kavan drol. Daoust hag e brezoneg e ra J. Roparz e enklaskou ? Daoust hag anavezoud a ra ar gouennoù ? Evid beza greet darempred gand eun toulladig brao a vezinerien « teid ar hostez ne welan ket an *dizurz* e veneg-eñ. A-hend-all ne ziskouez ket

J. Ropetz beza klevet ano euz oll bennadou A. ar Berr diwar-benn ar bezin.

Pennadou all 'zo n'em-eus ket lennet, lod dre ma nijont re uhel din, lod all dre ma kavan torr-penn.

Jean-Yves Plourin a ro ano euz levezon ar zaozneg e brezoneg tud euz Langonned bet en Amerik o chom 'pad eur pennad. Eur fedig peuraneg-dotig eo hag e zellez eur pennad evel-se, med setu toud. Hag hiniennel-loh eged roudou ar zaozneg e brezoneg Rosko eo da skwér.

Eur pennad gand Annie Le Berre a denn da ziskouez eo a saozneg e skriver ar peb brasa euz ar pennadou studi siriu, goude-ze e galleg, goude-ze... (med morse e brezoneg, Doue ra viro !). Anzañ a ran, en despet ma lavar, n'o ken war eur frapadig e ra statiskou, ne welan ket gwall interest er pennad.

Diouz eur horpus referañsou diwar eur renabl greet gand ar CNRS e loh. Med daoust ha klask a ra ar CNRS beza klok e-keñver ar béd a-bez ?

Pa weler a re menez euz 63 gaze-tenn evid Bro-Frañs, 28 evid Bro-Ala-magn (pehini ?) hag 50 evid ar Stadoù-Unanet ! Prest on da baria ez eus en diou vro-ze muih a gazetennou o pleustri an tachennou a veneg, ne pa ve ken, setu er broiou all...

Gwir eo e lavar eo ar skeudenn euz béd o zachenn-studi a zo gand an enklaskerien hall. Petra 'zo drol e vefe muih a bennadou dihalleg e saozneg hag e alamaneg ? Pa ouezer pe yezou a studier a-zevri, pe a studied, en eil derez...

Menegi 'ra n'eus ket a bennadou er yezou « rannvro gall ». Padal pa weler ez eus pennadou skiantel, kredabl, e sloveñeg, slovak, lituanianeg... Daoust ha dao eo diskleria ar peb a oar an oll ? N'o-devez ket an enklaskerien paeet gand gouarnamant bro-Frañs kalon a-walh, pa n'eo ket goui-ziegezh a-walh, da skriva o fennadou studi e, lakom, brezoneg...

C'hweh pennad all 'zo med n'on ket anaoudeg a-walh. Ar yezoniez hlan a gavan re zeh d'am staon, petra 'reoh, ha pa ne zispilje ket din a-wechou. Diou eveziadennig a rin memestra.

Eur wech all e vez diskouezet n'o-devez enklaskerien on skoliou-meur dre vraz na bolontez, na fiziañs ebed nag enno o-unan na dreist-oll er brezoneg. E gallag eo peb tra er haier, paneved skweriou 'zo (oblijet mad, kea). Da bep hini ar siristud a hell kaoud. Da geñveria gand ar peb a ra Kembreiz hag Iwerzoniz. En dud ema ar mank ha n'eo ket er yez.

Al liamm 1988 Mae-Eost, niv. 248-249

Dastumadenn sevenadurel daouvi-ziek-tenzorier : P. Le Bihan, 16 rue des Fours-à-Chaux, 35400 Saint-Malo.

I. « Yann-Cozen Jarl : Tazh ar gwenodennou enk » : aman, barzhonegoù hag ez eus tu da brederian diwarno e-pad pell amzer ; daoust hag ez eus tu da vezan deneloc'h pa seller ouzh an oall, ar stered hag ar maezioù ? D'am zoni, ya ; disonj a reer re aliès traoù simpl ar bed hag en em gav enno ar c'hevren, kevren ar grouidigezh pe ar beurladelezh evit lod ac'hanomp. Hag ez eo ret bezan klav ha disternian diouzh hon amzer hag ez eus tu da lavarout diwar e benn eman o klask « dispegan al loar », evit komprenn an dud hag 'zo tost deomp ? Aman ez ean marteze pell diouzh ar skrid orin met daoust frag e vot ret kaout keuz ha komprenn talvoudegezh ar brezhoneg nemet pas vo aet daget ar gez-se hag a ro deomp hor bersonelezh hag hor binvidigezh, keuz ivez abalamour hon bo disonjet mouez hor Bobl gant holl e vuhez, e doare da vevan hag all ? N'omp ket tasmantou, lennerien !

II. Elizabeth Barrett Browning (1806-1861) (troet gand J. Abasq). Sone-

Diskouez a reont ive, a-contrário, daou vank all a zo er skoliou-meur e Breiz, dreist-oll e hini Vrest. N'eus netra war al lennegezh. Evid doare n'eus ket a lennegezh vrezoneg abaoe, lakom « Emgann Kergidu » (cf. Yves Le Berre, Brud Nevez n° 112, p. 54). Netra zoken war al lennegezh dre gomz. Ha netra gwasoh c'hoaz, war ar gelenouriezh yez !

Hag e-keit ha m'emeur o farda te-zennou a-bouez braz, pe da vihan na ponner ar pouez paper outo, ar skolaerien a gelenn brezoneg pe e brezoneg er skoliou derez kenta, ped anezo 'zo eet d'eur skol-veur d'en em zeski war ar yez hag an doareoù kelenenn ? Ha ma vefent eet petra o-defe kavet eno d'o stumma ? Ha petra 'ga-vont bremañ ? Kefridi ar skoliou meur e kave din ez oa, ha muih-mui betegouzoud, koulskoude. Arabab vefe goude-ze rebech d'ar re o-deus *nerz a-walh* (cf. Yves Le Berre, Brud Nevez 112, p. 54) ma'z eus mank pe vank en o frezeg.

Eur poentig diweza. Marteze eo eur yez skiantel siriu ar galleg med war-lerc'h brazenn ar haier-mañ n'on ket c'hoaz deuet a-benn da intent petra eo *économie linguistique*. Skiant pe snoberez yez ? Ganti eo ez eom da goll, 'm-eus aon.

Mikael MADEG

(1) *La Bretagne Linguistique*, travaux du groupe de recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne, Volume 2, bet embannet gand ar C.R.B.C., Skol-Veur Vrest.

denn « Aman e vo ret deoc'h prenan an niverenn-man evit gouzout muioc'h. Lavarout a rin deoc'h ar pezh a zeu din e-barzh va fenn en ur lennan ar barzhoneg-man : kudenn ar yezh. Barnet kriz int a-wechoù ar re hag en em lak da da zifenn ar brezhoneg hag ar Vro gand ar re hag a oar ar brezhoneg. Evel er barzhoneg-man, setu ar goulen hon eus, ni broadelourien, da ober dezho : « Divin breman piv ho talc'h ? » « Ar Marv » a lavaront, ha setu hor respont : « Ar Marv ? Nann : ar Garantez ! ».

III. Andy Capp made in Brittany, gand Y. Gerven, pe « Laisse du vieux Platon se froncer l'œil austère ». Ur gontadenn plijus-tre ; en ur lennan an danevell-man, ez eus tu marteze da genverian gand danevelloù all savet gand Ronan Huon e-barzh e levr danevelloù « An irin glas » pa vez taolet kont eus kudennoù, a-wechoù farsuz hag a-wechoù dipitus met atav diudus da lennan, c'hoarvezet gand ar re-yaouank er skolioù...

IV. « Tudual Huon, ar romant Dre-Wall-Biv » : Ur studienn wardro 11 pajenn anezhi diwarlenn ar romantoù dre-wall-biv pe « Piv-lazh-en(hi) » ; mene-gin a ran nemet al levrioù e brezhoneg hag am eus lennet peogwir e vefe ret din kaout muioc'h a blas met ur studienn eo, diwarbenn ar romantoù dre-wall-biv. Ma plij deoc'h, ho peus tu da lennan « Diamantoù Keroulaz », un istor laeroni savet gand R. Hemon, « En ur rambreal », savet gand Kerwerch'hez, « ur gwir Sherlock Holmes », « Glas evel daoulagad c'hlas na oant ket ma re » gand P. Denez, « Brestiz o vresken » gand Yann Gerven hag unan all ha n'am eus ket lennet, « Daoulagad glas dinamm » e titl, hag e skriv Tudual Huon diwevenan ez eo. « Istor ur vaouez a larzh he mal evit rin e zaoulagad d'he gwaz dall goude ur gwallzarvoud. Skrijus ! ».

V. « Enor ha bri gand Franseza Kervendal (Da vezan kendalc'het) ». Enor ha bri da « Varc'harid Gourlaouen, renerez kenta « Skol Ober » ha « Skoazellerez divral Roparz Hemon »... Kejadenn Franseza Kervendal gand R. Hemon ha prederiadennoù all diwarbenn an amzer-se : stummadur divral en-dro da Walarn ; trubuilhoù a-beb-seurt c'hoarvezet gand M. Gourlaouen.

VI. « Deiz-ha-Bloaz, marv Marc'harid Gourlaouen, gand Vefa de Bellaing ». Ur brezegennig graet ar 5 a-viz Mezheven 1988 gand Vefa de Bellaing e koun deiz-ha-bloaz marv Marc'harid Gourlaouen.

VII. « E koun an Tad Medar, Kapusin (1908-1988) gand Yvon Abiven » : Emskianterezh Y. Abiven gand an Tad Medar hag ur pennad-skrid diwarbenn e buhez ; e daou levr diwezhan diwerbenn envorioù e yaouankiz : « An tri Aotrou » e-1981 ha « Paotred an ognon » e 1986... Hagall...

XI. « Notennoù » : 19 pajenn-Keleier ha notennoù a-bouez a vez kavet aman.

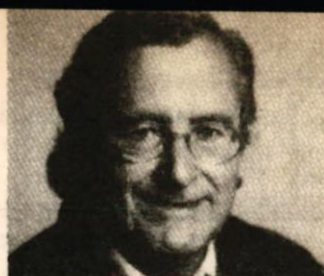
A.A.C'H



FLASHES INTERDITS

Les pays riches
contre les officiers radios

Conflit Nord-Sud sur la sécurité en mer



**** Diwan s'impatiente ****

André Lavanant, président de Diwan, a tiré le 15/10, à Saint-Brieuc, le bilan des premières semaines de la rentrée scolaire 1988/89 : « Une rentrée globalement positive. Mais la situation risque de se dégrader rapidement ».

Diwan compte désormais 510 élèves, soit 80 de plus que l'an dernier. Ils sont répartis dans 19 écoles maternelles et 14 écoles primaires, avec une classe de sixième à Brest.

Le point noir reste la lenteur mise par l'Etat et la « région » pour tenir leurs propres engagements dans le domaine financier.

***** En bref *****

● Le Cté Economique et Social de Bretagne adopte un vœu pour que la B.A.I. fasse restructurer à St-Nazaire le car-ferry qu'elle vient de racheter (36 pour, 3 abstentions, 27 contre). Le vœu était présenté par la CGT. [OF-18/10].

LIAISON... RÉVÉLATRICE

Xavier Hunault, député-maire de Châteaubriant (44), souhaite que sa commune soit intégrée dans le schéma des transports de la région Bretagne dont l'élaboration vient de commencer.

Claude Champaud, vice-président du Conseil régional de Bretagne, le directeur régional de la SNCF et le chargé des transports de la « Région » des Pays de la Loire, le rencontreront prochainement à Châteaubriant pour examiner sa demande.

Il est vrai que Châteaubriant a déjà payé cher la division administrative de la Bretagne.

PENALITES LAITIÈRES : MANIFS

Contre des pénalités qui atteignent parfois plusieurs dizaines de milliers de francs par exploitation, des manifestations ont éclaté en divers points de Bretagne : pont de Saint-Nazaire, Loudéac, Campbon, Nivillac, Noyal-Muzillac, Pluherlin, Landéhan, etc.

Ils sont rigolos ceux qui prônent la « surcompétence » pour sauver la Marine marchande française. C'est la rengaine sentimentale en 78 tours qu'on nous serine depuis toujours pour casser le marin. Allons, reconnaissez, messieurs les armateurs de haut poil que vous avez transformé la Marine marchande internationale en réserve, les marins du tiers-monde étant vos Indiens. Encore ceux-ci sont-ils mieux protégés. La bidoche maritime, vous en trouvez tellement que l'avariée ou la cuite, grâce à vous, vous la remplacez aisément. Tenez, un exemple de votre duplicité avec la sécurité en mer que vous braquez chaque jour si l'on prend l'exemple des officiers radios.

Les officiers radios bretons le savent : des navires, pourtant contraints par la réglementation internationale, ne les embarquent plus. La formation de ces officiers à Nantes a été supprimée en 1986. En cas de conflit, les satellites de télécommunications seraient facilement neutralisés et les navires français gravement handicapés, faute de spécialistes radio. La France est un pays dit « riche ». Elle n'a que faire des lois internationales. La France est hors-la-loi ; comme le méchant des bandes dessinées de notre enfance, sauf que la France agit insolemment, à visage découvert. Idéologie de gauche ou pas, Mitterrand ou Chirac, Rocard ou Barre, soufflet de droite ou soufflet de gauche, une gifle est toujours une gifle ! Si Schwarzenberg est le recordman de France en durée ministérielle ultracourte, il est aussi celui qui a pu prononcer le plus de critiques en peu de mots, avant d'être renvoyé comme un « gamin » de l'école de la gauche où on apprend exclusivement la langue de bois.

Seulement... les pays dits « pauvres » ne veulent pas du système à satellites ultra-coûteux des pays riches : France, Amérique du Nord, Europe Occidentale qui veulent vendre leur marchandise satellitique. Les pays pauvres veulent conserver l'officier radio, autrement plus fiable. En

effet, on ne compte plus les navires muets depuis l'installation de ces SACTOM (satellites de communication). Il faut parfois attendre plusieurs mois pour les réparations, le temps de revenir dans un port approprié, équipé en matériel de rechange sophistiqué. Encore, faute de temps, le navire repart-il, parfois, avec sa station en panne, commerce oblige !

Les communications radio dépendent de deux agences spécialisées de l'ONU : l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Union internationale des télécommunications (UIT). En octobre 1987, à Genève, l'UIT organise une conférence. Grecs, Espagnols, Turcs, Brésiliens, Argentins veulent conserver l'officier radio. La France, la Norvège, la Grande-Bretagne, la Suède, la Belgique, les USA, le Canada et la Suisse n'en veulent plus. Par 56 voix contre 22, les pays riches sont mis en minorité.

Mais, fait sans précédent, les minorités font des réserves, veulent constituer un service mondial de détresse et de sécurité en mer (le fameux SMDSM) séparé, sans officier radio à bord. Autrement dit, en cas de SOS et de panne à bord, les pays riches se serviraient de l'officier radio des pays pauvres, eux-mêmes étant dans l'incapacité de se porter au secours des autres ! Nous allons vers deux systèmes mondiaux de détresse.

Les pays riches battent le rappel des pavillons de complaisance, qui leur appartiennent dans la réalité, pour s'opposer à l'UIT. On irait devant le Tribunal mondial ou l'Assemblée générale des Nations Unies. La sécurité en mer reviendrait comme à ses débuts au siècle dernier.

La transformation de la Marine marchande internationale en réserve a privé la Bretagne de sa vocation maritime. On n'avait déjà pas trop d'emplois chez nous ! Faute d'une sécurité en mer authentique, les côtes bretonnes resteront vulnérables. Quant à la vie des marins, n'en parlons pas !

Roger COURLAND

Le Minitel en Bretagne : une chance ?

Comment peut-on envisager l'avenir du Minitel en Bretagne qui, rappelons-le, est le berceau de ce magnifique outil de communication. Le règne des serveurs privés à but lucratif comme ceux du 36-15 arrive à un blocage évident ; le coût des communications y est pour beaucoup (0,98 F la minute). Mais aussi une vision vieillotte de la télématique vidéotex (Minitel).

Dans la communication via Minitel, il y a trois aspects fondamentaux :

1. Les applications professionnelles qui sont actuellement les seuls enjeux de la Direction nationale du programme Télétel, je n'en parlerai pas pour ces seules raisons.

2. La communication grand public « verticale ». C'est celle que les organismes publics, privés ont principalement soutenue. Elle rentre dans la logique des pouvoirs de types centralisateurs.

2. La communication grand public « horizontale ». Nous la connaissons principalement au travers des messageries roses ou considérées comme telles, même si elles sont à mon avis des facteurs de développement individuels culturels. Nous rentrons là dans l'aspect essentiellement interactif de cet outil de communication.

L'intérêt de la messagerie prend toute son ampleur quand nous regardons ce qui se passe sur les Tribunes Libres « Thématiques ». Sur RTELE, premier serveur breton, il y a trois fois plus d'appels que son second TC d'Ouest-France ; ces tribunes nous dévoilent les possibilités qui pourraient être offertes à de simples individus, pour communiquer dans un arrondissement, un département, une région... Remplaçons ces thèmes (concernant essentiellement les « kids en informatique ») par d'autres sujets très variés : bricolage, tourisme, locations, ventes, jardinage, politique, syndicats, écologie, spectacles, etc... etc... Le logiciel créé par des étudiants bretons est une perfection dans le domaine de la messagerie : ces tribunes sont couplées magnifiquement à des boîtes aux lettres individuelles.

Une telle application tourne pratiquement sur elle-même car les informations sont « rentrées » par les intéressés eux-mêmes.

Bien entendu, de telles applications, mises en place par des services publics ou instances locales, départementales, régionales... doivent être accessibles sur le 36.14 (ou le RTC pour le local).

Télématique

Liste de serveurs bretons en 36.14

Codes	Objet
MCB*STAR	Microtel Club de Bretagne
UHB	Université de Haute Bretagne Rennes
PILOTTEL	Vie locale Saint-Nazaire
TELEM	Vie locale Nantes
TBO	C629-CMB-Ville de Brest
CMB 29-22-56-35	CMB
CATEL	CA
UDB	UDB et « Le Peuple Breton » Nantes et Cergy

Liste de serveurs bretons en 36.15

Codes	Objet
RTELE	Informatique-Messageries diverses (accessible aussi en 36.14)
TGB	« Télégramme de Brest et de l'Ouest » (Messageries)
TC	« Ouest-France »
GMT	Messageries, tennis, Armor-Magazine
DEEP	Informatique, messageries
ACE	Consommateurs Rennes - Nature - Santé
CANO	Tourisme fluvial
COTWEST	St-Nazaire
BRETEL	Immobilier
FINISTEL	Roscoff-Léon
MEDUSE	Radio Lorient
MEDIA 22	Radio Nostalgie - Coopérative Paimpol
SER*RS	Rennes Services
TOM	Rennes-Bretagne - Kerlaouen
GRAM, BRESTEL, RF1, MISS et MEDIA 22 hébergés par TGB	

Une popularisation de ce type de service doit être soutenue par les directions décentralisées des Télécoms, de la Culture, etc...

Jacques HERROU

P.S. — Ce type de « serveur » coûte environ 200.000 F en matériel-logiciel et 60.000 F en abonnement « Transpac » par an. Une bagatelle pour un budget régional ou départemental, vu les commodités socio-culturelles et économiques que cela implique, et il serait dommage que le prochain contrat de plan Etat-région n'implique pas de tels services grand public dans son projet audiovisuel.

Les serveurs bretons

Voici une liste de serveurs bretons à usage grand public et professionnel
↔ grand public.

● Coût de chaque service :
pour le 36.14 : de 22 F/heure à 7,30 F/heure (en soirée),
pour le 36.15 : coût unique 58,80 F/heure.

● Cas du RTC ou Réseau Téléphonique Commuté qui n'emprunte pas le réseau transpac (36.13, 36.14, 36.15, 36.16 et 36.17) : de 7,30 F/heure à 3 F/h (en soirée) si l'appel provient de la même circonscription téléphonique que le lieu d'implantation du serveur. Autrement, mêmes tarifications que le téléphone et donc, hors circonscriptions de voisinage, ces serveurs sont plus onéreux que le 36.15.

● Un serveur se résume à un ordinateur (mini ou micro), un logiciel, et sa partie connexion réseau.

● Les serveurs 36.14-36.15 possèdent tous plusieurs voies d'accès ; on dit qu'ils sont multivoies. Les serveurs RTC sont multivoies, ou monovoie s'ils

Les cantonales chez les peuples de l'État Français

Si l'UDB a remporté des succès importants aux dernières élections (voir le numéro du PB d'octobre), il en va de même pour certains peuples de l'espace français, mais pas pour tous.

Dans tous les cantons renouvelables de Corse, il y avait un candidat nationaliste, avec des candidatures communes sous l'étiquette « Avenir Corse » avec des candidats émanant d'un des deux partis (UPC et Cuncolta), ce qui a représenté un pas de plus dans l'union par rapport aux dernières législatives où il y avait des candidatures séparées mais avec un soutien réciproque.

Les résultats sont plus qu'encourageants et traduisent l'audience croissante des propositions nationalistes : en Corse du Sud, les candidats d'Avenir Corse obtiennent 7,11 % des suffrages exprimés, 5,61 % en Haute-Corse, et plus de 10 % des suffrages dans 4 cantons sur 29 renouvelables.

Au second tour, A Cuncolta Naziunalista et l'Unione di u Populu Corsu se sont prononcés dans une déclaration commune pour l'abstention : « pour ce qui est du deuxième tour, il n'y aura ni ralliements, ni reniements, ni quelconque compromis ».

Contrairement à la moyenne « nationale », les Corses vont voter à 65 %, mais le record de participation est obtenu à l'aide de procurations (en Castagniccia, un électeur sur deux est une procuration et l'autre n'habite souvent pas sur place), pour des élections particulièrement marquées par le clientélisme. Pour une fois cependant la justice semble décidée à frapper l'abus des procurations : à Bastia, toutes les procurations ont été saisies à la clôture du scrutin, suite à une plainte de Max Siméoni.

Les élections restent marquées par le clanisme des dynasties familiales : à Bastia II (clan de « gauche ») et à Ajaccio II (clan

de « droite »), le maire et son neveu sont candidats, sans aucun candidat du clan adverse ; mais les votes blancs ou nuls, grâce à l'usage récent des isoloirs, représentent respectivement 8,29 et 9,4 % des votes au lieu de 1 à 2 % ailleurs (1).

En Euskadi-Nord aussi, les candidats « abertzale » (patriotes) ont remporté des succès et continuent à progresser : 5,65 % des suffrages aux législatives de juin 1988, 7,49 % au premier tour de ces cantonales.

Là aussi, l'union a payé, avec des candidatures communes, sous l'étiquette d'Abertzale Batasuna (Unité Patriotique), formée de trois partis : Eusko Alkartasuna (Solidarité Basque), Euskal Batasuna (Unité Basque) et Ezkerreko Mugimendu Abertzale (Mouvement patriotique de gauche) ; dans les deux cantons où il n'y a pas eu union des abertzale, le nombre des voix obtenues a sensiblement diminué.

Le plus souvent, les candidats abertzale devançant les candidats du PC et dans deux cantons de l'intérieur ceux du PS.

Au second tour, la coalition abertzale a laissé les électeurs se définir en tenant compte des idées-forces de la campagne du premier tour : défense et promotion de l'Euskara, développement économique local, reconnaissance de la spécificité basque et amnistie-action sur les problèmes quotidiens.

Les résultats ne sont pas aussi brillants pour d'autres peuples de l'État français.

En Occitanie, il semble qu'il y ait eu très peu de candidats d'organisations occitanes (2). Cependant trois candidatures apparaissent dans le Tarn qui obtiennent 3,56, 2,67 et 2,33 % des suffrages exprimés. Il y a eu toutefois de nombreux candidats « verts » ou écologistes et une analyse fine de leurs résultats est à faire.

En Alsace, les candidats « régionalistes » selon « Le Monde » obtiennent des pourcentages inférieurs à 1 % (1 voix seulement à Mulhouse-Nord 1), sauf Ferdinand Moschenross à Strasbourg I, qui dépasse les 4 %. Là aussi cependant il y a une analyse précise à faire des résultats des « verts », qui dans dix cantons au moins d'Alsace-Lorraine représentent la quatrième force politique, la troisième dans neuf cantons, la deuxième dans quatre cantons en devançant le PS, notamment à Mulhouse-Est où Antoine Waechter obtient 23,52 % des suffrages exprimés.

La surprise vient cependant du Mouvement régional de Savoie, qui demande

notamment le redécoupage de l'artificielle région Rhône-Alpes, avec la création d'une région de Savoie. Il présentait au moins 5 candidats (dont 2 viennent en 3^e position) en accord avec les écologistes,

Terminons enfin par les DOM où se développent des mouvements indépendantistes.

En Guadeloupe, l'Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe, qui revendique l'indépendance, présentait pour la première fois des candidats qui viennent en deuxième position au moins dans un canton (Gourbeyre) et en troisième position dans cinq cantons, et qui devançant le RPR.

Il n'y a pas eu à la Martinique renouvellement de l'alliance existant depuis 1983 entre le Parti Progressiste Martiniquais (apparenté au Parti Socialiste et ayant appelé à voter pour Mitterrand au premier tour des élections présidentielles), le PS et le PCM. A l'issue du second tour, il y a eu au Conseil général 3 représentants du PCM, 12 du PPM, 1 du Mouvement Indépendantiste Martiniquais, 1 écologiste (ancien du MIM), 5 représentants du PS. La droite perd la majorité au Conseil général (3).

En Guyane, au premier tour, dans sept cantons sur dix, le Parti Socialiste Guyanais vient en tête et obtient neuf élus ou apparentés à l'issue du second tour. Le Parti National Populaire Guyanais présentait des candidats dans au moins trois cantons où il obtient respectivement 2,96 %, 7,8 % et 13,96 % des suffrages. C'est dans un canton de Guyane qu'a été enregistré sans doute le record de participation (de quelle façon ?) avec 90 % de votants dans le canton de Macouria.

Enfin, à la Réunion, le Parti Communiste Réunionnais dispose à l'issue du second tour de 9 sièges (+ 1) au Conseil général, le Parti Socialiste de 4 (+ 2) ; une opposition très vive règne entre les deux partis depuis l'échec aux législatives de Paul Vergès, secrétaire général du PCR.

Yves JARDIN

ne possèdent qu'une seule ligne d'appel (dans ce cas il n'est pas permis de dialoguer en direct avec un autre connecté et si la ligne est occupée, il faut attendre son tour. On a vu souvent des jeunes débutant la télématique de cette façon, en utilisant le micro-ordinateur familial et la ligne personnelle et se retrouver ensuite propriétaire de serveurs multivoies).

● De plus en plus, on assiste à une « démocratisation » de la télématique grâce aux possibilités des services « charter » permettant aux associations, communes et petits artisans, de posséder eux-mêmes leur propre serveur.

● L'association com-média Trégor se charge de la création de serveurs sur le 36.14-36.15, mais aussi RTC. Ces derniers étant promis à un bel essor.

Dalc'homp Soñj !

Revue historique bretonne

Des articles sur l'histoire politique, économique, sociale, culturelle de la Bretagne et des autres pays celtiques, des illustrations inédites et rares, des interviews, des débats et des études, des rubriques régulières.

Le numéro : 20 Francs - Abonnement : 70 Francs

Dalc'homp Soñj

36, rue Émile Zola, 56100 Lorient - Tél. 97.64.11.38 - 97.85.22.01

Du 16 au 18 septembre a eu lieu, à Machynlleth, au cœur du Pays de Galles (1), un grand festival européen organisé par le Plaid Cymru, en présence de délégués de la vingtaine de peuples sans État représentés à « l'alliance libre européenne ». Ce festival, sur le thème « Le Pays de Galles en Europe » donnait le départ à la campagne pour les élections européennes du printemps 89, en présence des 4 candidats du parti gallois, puisque le Pays de Galles est divisé en 4 grandes circonscriptions.

Dans celle du Nord, le député et président du parti, Daffyd Ellis Thomas, va tenter de remporter le siège, en axant la campagne sur le thème :



D. Ellis Thomas, Janig.

Janig Bodiou (au centre) en compagnie du député et président du Plaid Cymru, Daffyd Ellis Thomas et de Jill Evans, candidats pour les européennes dans les circonscriptions de Galles nord et de Galles sud-est.

« Le Plaid Cymru est le parti du Pays de Galles en Europe », un message positif bien reçu dans l'opinion. Par rapport à l'élection de 1984, il va falloir essayer de passer de la 4^e position à la 1^{re}, puisqu'il s'agit d'un mode de scrutin majoritaire à un tour. Le message politique a été modifié pour tenir compte de la réalité de comtés comme le Clwyd, où près de 40 % des électeurs ne sont pas nés au Pays de Galles. « Toute la tradition culturelle galloise est clairement européenne. Le remplacement dans les esprits de la notion Pays de Galles, partie de la Grande-Bretagne, par celle du Pays de Galles en Europe est très important. L'élection directe d'un nationaliste gallois au parlement européen serait une déclaration d'autonomie du Pays de Galles », déclare D. Ellis-Thomas, « avec le droit pour les Gallois d'entamer des négociations internationales directes sur leur propre avenir ».



Willy Kuipers, parlementaire européen de l'ALE, avec Jill Evans et Peter Keelan (Galles sud) qui présente le logo gallois de l'ALE (alliance des peuples sans État d'Europe).

Un festival européen au Pays de Galles

Janig Bodiou, pour l'UDB, a déclaré, en breton et en anglais : « Nous Bretons, nous nous sentons chez nous au Pays de Galles, tant à cause de l'histoire que des liens étroits entre l'UDB et le Plaid Cymru, notamment à l'alliance libre européenne ». Face à l'Europe qui se prépare, nous sommes à la fois pleins d'appréhension et d'espoir. D'appréhension parce que les États, et en particulier la France, ne veulent pas reconnaître notre existence et nos droits. D'espoir parce que l'Europe nous permet d'affirmer notre présence, comme en témoigne le rassemblement d'aujourd'hui. Nous, peuples sans États, voulons

contribuer à l'Europe de demain. Nous savons que tous ensemble, nous pouvons peser plus lourd. L'UDB devait aussi apporter ses vœux de réussite au Plaid Cymru pour les prochaines élections. Des députés, des élus de 20 peuples sans État d'Europe étaient présents. Très spectaculaire a été la parade des drapeaux de tous les peuples sans État d'Europe, portés par des jeunes, très nombreux à ce festival.

(1) Le 16 septembre 1400, Owain Glyndwr, prince gallois, était proclamé roi devant le parlement réuni à Machynlleth. Il rétablit jusqu'à sa mort (1415) un état gallois.

La Finlande et sa minorité suédoise

300.000 des 4.900.000 Finlandais sont d'origine et d'expression suédoise, soit à peine 6,1 % de la population. Leur existence sur le territoire finlandais s'explique par une histoire commune aux deux pays riverains, quand la Finlande était une province suédoise, de 1154 à 1809, année où elle fut annexée à la Russie en tant que grand-duché autonome. L'indépendance de la Finlande en 1917 ne suscita pas de mouvement d'émigration parmi la communauté suédoise.

Des droits constitutionnels

En dépit des phénomènes d'urbanisation rapide et d'exode rural qu'a connus la Finlande à partir des années cinquante, à l'image des autres pays occidentaux, de nombreuses contrées finlandaises ont toujours une population presque 100 % suédoise, sur le littoral ouest et sud et dans l'archipel côtier du sud-ouest, archipel d'Aaland (voir plus loin). Cependant, l'émigration vers la Suède pour raisons économiques et l'influence des mariages mixtes dans l'expression linguistique des jeunes générations ont agi dans un sens défavorable à la communauté suédoise. En 1880, 14,3 % des Finlandais avaient le suédois pour première langue. En 1960, les

Finno-suédois représentaient encore 7,4 % de la population. A comparer avec la situation présente évoquée précédemment.

Dans bien d'autres États, cet affaiblissement numérique de la minorité eut été prétexte à laminage des particularismes. En Finlande, il n'en a rien été. Bien que fortement minoritaires, les Finno-suédois sont protégés dans leur identité culturelle et linguistique. La constitution finlandaise stipule que le finnois et le suédois, deux langues très différentes, sont toutes deux des langues nationales finlandaises. La nation se compose de deux éléments égaux en droits dont chacun a sa propre langue : le finnois et le suédois.

Dans l'éducation et l'administration

Ce principe de stricte égalité est parfaitement bien respecté dans le domaine de l'éducation. Le finnois et le suédois sont matières obligatoires dans toutes les écoles primaires de Finlande. Les écoles finnoises du second degré, le nombre de leçons consacrées à l'enseignement du suédois y équivaut à celui des leçons de finnois dans les écoles suédoises (une cinquantaine de collèges et lycées).

L'enseignement supérieur est régi par la « nouvelle loi universitaire », qui fut adoptée au lendemain de la seconde guerre mondiale. Selon celle-ci, l'Université d'État a au moins 22 chaires de professeurs dont la langue d'enseignement est le suédois. En outre, dans toutes les disciplines principales, il existe un enseignement préliminaire en langue suédoise. L'Institut des hautes études techniques est également une institution bilingue d'enseignement et de recherches. A côté de ces Instituts d'éducation bilingues, les étudiants d'expression suédoise ont à leur disposition quelques écoles supérieures dont la plus importante est l'université privée du Turku (Åbo en suédois), la Åbo Akademi. Il y a deux écoles suédoises de hautes études commerciales, l'une à Helsinki, l'autre à Turku. Notons encore, parmi les Instituts suédois d'études supérieures, l'école des hautes études sociales et communales à Helsinki. En outre, il existe deux écoles normales d'instituteurs et de nombreux autres Instituts de formation professionnelle.

Les relations entre l'administration publique finlandaise et les citoyens répondent également à ce principe d'égalité. Tout citoyen finlandais, finnois ou suédois, a le droit, en s'adressant aux autorités ou se trouvant devant un tribunal, de se servir de sa langue maternelle. Dans une circonscription administrative principalement finnoise, une personne dont la langue maternelle est le suédois a donc le droit d'utiliser cette langue auprès des autorités et d'obtenir des documents officiels rédigés dans cette langue ; l'inverse se vérifiant également, bien entendu.

Une simple question de bon sens

Preuve est donc faite qu'un système bilingue est viable dans tous les secteurs de la vie publique, à l'échelle d'un pays qui compte près de cinq millions d'habitants et dont le niveau de vie moyen de la population était, en 1985, supérieur de 15 % à celui de la population française. Rappelons que la Bretagne à cinq départements compte 3.780.000 habitants. Notons également qu'en dépit des beaux discours sur la Fraternité et la valeur affirmée du Français modèle standard, la valeur ajoutée par habitant, c'est-à-dire la richesse produite, était, en 1986, dans la région Bretagne à quatre départements, inférieure de 20 % à la moyenne française. Qui a écrit sur les avantages économiques de l'unilinguisme ?...

Cette parenthèse refermée, on est en droit de s'interroger sur les motivations qui ont conduit les dirigeants finlandais à prendre les moyens d'assurer la permanence d'une expression culturelle et linguistique suédoise en Finlande.

Nul doute que la seule présence aux frontières du pays de quelque 8.350.000 Suédois constitue un encouragement suffisant pour agir en ce sens. Néanmoins, le traitement réservé par l'État français et son administration à la population naturellement germanophone d'Alsace et de Lorraine Thioise, aux frontières de la République Fédérale d'Allemagne, nous rappelle que le mur de la Honte est une construction idéologique à « géographie variable ».

Un facteur bien plus décisif a joué en faveur de la permanence du suédois en Finlande. Membre du groupe des États nordiques au même titre que le Danemark, l'Islande, la Norvège et la Suède, la Finlande est profondément attachée à la coopération sans pareille qui s'est instaurée dans tous les domaines de la vie publique et associative entre ces différents pays. Or, la langue finnoise est très éloignée des autres langues nordiques. De ce fait, le suédois sert de lien entre la Finlande et les pays scandinaves. Si le suédois s'éteignait en Finlande, ce chaînon manquerait.

Quant à la position de la Finlande dans les relations internationales, il est évident que le bilinguisme y est de toute première utilité.

Le bon sens des Finlandais a su retenir l'intérêt pour eux-mêmes à cultiver leurs différences. L'union sans l'uniformité. L'unité rendue possible par le respect de l'autre.

Åland : l'autonomie d'un peuple de 22.000 âmes

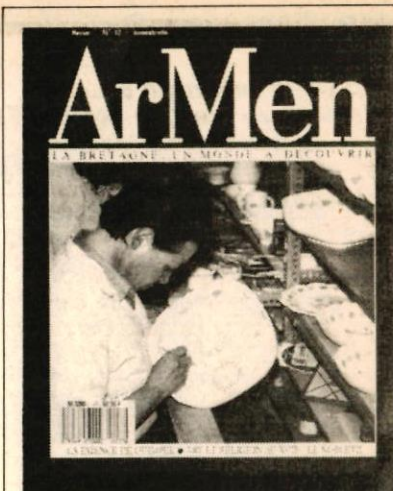
Depuis 1921, par suite d'un règlement international de la Société des Nations (S.D.N.), ancêtre de l'ONU, l'archipel d'Åland ou Åland (6.500 îles et îlots à mi-chemin entre la Suède et la Finlande, peuplés par 22.000 Nordiques de langue suédoise) bénéficie d'une large autonomie.

La constitution régionale d'Åland ou loi d'autonomie assure aux habitants de l'archipel le droit de décider eux-mêmes de leurs affaires internes, ce qui couvre de nombreux domaines : police, hygiène et santé publique, instruction publique, culture et patrimoine, développement économique, transports et communication, administration communale. En matière diplomatique, les traités conclus par la Finlande avec des États étrangers ne sont applicables à Åland qu'après ratification par le parlement de l'archipel.

La population d'Åland est représentée par le Conseil général (Ålands Landsting), parlement élu au suffrage universel. Composé de 30 membres, il dispose d'un pouvoir législatif indépendant et souverain dans les domaines touchant les affaires internes d'Åland.

La rentrée du breton : ERRATA

Une erreur technique de tirage a donné l'occasion à diverses susceptibilités de se manifester inutilement. Le titre « Diwan » ne concernait évidemment que la 1^{re} colonne ; la 2^e colonne concernait les classes bilingues du public avec la position de l'APEEB. C'est l'APEEB qui était l'organisateur, comme nous l'avons dit en juin, de la conférence de Claude Hagège à Lannion.



Armen, n° 17, est paru : les faïences de Quimper, la réserve naturelle de Falgoutrec, les « taolennou » de Le Nobletz, etc...

Les minorités ethniques du Canada en voie de recouvrer leurs droits

Une première série d'accords a été signée le 5 septembre dernier entre le gouvernement fédéral canadien et plusieurs nations indiennes.

Une entente de principe a été conclue avec les 15.000 Indiens de la nation Déné (dont un représentant était présent en 1979 à Douarnenez, lors du Festival sur les nations indiennes en Amérique du Nord) de la région de Yellowknife et de la vallée de Mackenzie, dans les territoires du Nord-Ouest : les Dénés vont devenir propriétaires d'un territoire de 10.000 km² et obtenir des droits de chasse et de pêche sur 170.000 km² en versant toutefois une indemnité compensatoire.

Un autre accord conclu au début de l'été dernier avec les Indiens Yukon leur reconnaît la propriété d'un territoire de 25.000 km² et le versement d'indemnités d'un montant de 200 millions de dollars.

Des négociations en cours avec les Inuits des territoires du Nord-Ouest devraient aboutir au printemps 1989 à l'attribution à ce peuple de territoires de 230.000 km².

Il s'agit d'un premier pas vers la restitution de droits ancestraux constituant l'identité des nations indiennes et des Inuits. Cependant un conflit très vif avec les Mohawks, une des nations iroquoises vivant sur la frontière entre le Canada et les États-Unis, n'est pas résolu. Des négociations doivent s'ouvrir sur l'autonomie économique de la réserve de Kahnawake.

11^e Festival du cinéma des minorités nationales : Peuple basque et peuple breton

Voilà maintenant deux mois que le Festival est terminé. La page n'est pas tournée, car il faudra penser à maintenir les relations et les contacts établis, à les approfondir, mais cela se fera dans d'autres cadres et à d'autres occasions.

Le Festival peut être considéré comme un succès. Sans doute le nombre des spectateurs est-il inférieur à celui de l'an dernier, consacré aux peuples de l'Arctique ; peut-être un thème plus exotique attire-t-il davantage les spectateurs ; on peut le déplorer, mais c'est une réalité. Il y a eu autant de spectateurs qu'il y a deux ans, où le Festival était consacré à la Catalogne, avec la même distance, le même type de problèmes ; cependant l'on parle davantage du pays basque dans l'actualité. Comme il y a deux ans, le Festival a eu lieu après la fête des vieux gréements, qui a pu amener certaines personnes à dépenser de l'argent, et ainsi à en avoir moins pour suivre le Festival, mais il ne s'agit là que d'un élément d'explication.

Dans l'ensemble les choses se sont bien déroulées. Le thème de cette année était sans doute plus épineux que celui de l'an dernier ; on ne pouvait faire l'impasse évidemment sur le problème de ce que les médias désignent sous le nom de « terrorisme », sur la situation de crise qui règne au Pays Basque, sur la répression conjuguée des gouvernements socialistes de France et d'Espagne.

Cependant, dans l'ensemble, tous les points de vue ont pu s'exprimer sans heurts, sans affrontements. Même si le nombre des spectateurs a été inférieur cette année, ils avaient de quoi être satisfaits de leur passage à Douarnenez.

Une œuvre cinématographique riche et diverse

Il y avait tout d'abord, partie centrale et raison d'être du Festival, une quinzaine de longs-métrages, neuf moyens et courts-métrages, divers aspects de la réalité basque d'hier et d'aujourd'hui.

« Ama Lur » (« Terre Mère » de Basterrechea et Larraquert, réalisé sous le franquisme, est une vaste fresque sur la culture basque, et sous de nombreux aspects un film « à clés » qui n'évite pas une certaine folklorisation. D'autres films évoquent l'histoire d'Euskadi : dans « Akelarre »



de Pedro Olea et « Le Feu éternel » sont évoqués les procès en sorcellerie très nombreux aux XVII^e et XVIII^e siècles et qui d'une certaine façon ont été un moyen de détruire certains aspects de la culture basque ancestrale ; « La Conquête de l'Albanie » d'Alfonso Ungria évoque un épisode réel de l'histoire des Basques au XIV^e siècle ; « El Dorado » de Carlos Saura, film qui vient de sortir, ne se situe pas au Pays Basque mais évoque la déraison croissante et la lutte pour le pouvoir de Lope de Aguirre, soldat d'origine basque, comme beaucoup de découvreurs et d'aventuriers du XVI^e siècle.

Les événements plus contemporains étaient également évoqués avec notamment la guerre menée par les nationalistes basques contre les forces franquistes (il ne s'est pas agi pour Euskadi d'une guerre civile, mais d'une guerre de défense nationale) : ainsi l'on a pu voir deux courts métrages évoquant le bombardement de Guernica : « Guernika » d'Alain Resnais et Robert Hessens, d'après l'œuvre de Picasso, et « Les Enfants de Guernika » de Segundo Cazalis, réalisé en 1968 au Venezuela sous le patronage du PNV et faisant le lien entre les événements de 1936-1937 et la lutte nationale à l'époque du franquisme finissant.

C'est aussi le lien établi dans « Eva Forest : du Front Populaire au Pays Basque », film belge de Nicola Lazenber, montrant aussi le lien biographique entre la Catalogne et Euskadi. La lutte des gudarís (combattants) contre les franquistes et le bombardement de

Guernica sont également évoqués dans « Lauaxeta » de Zorilla, sur la vie d'un Basque, journaliste, poète, homme politique et officier de l'armée basque qui sera fusillé par les franquistes ; le film souvent idéaliste et sentimental, conforme sans doute à l'idéologie du PNV (c'est le film du gouvernement basque, me disait un des inscrits), fait cependant bien comprendre ce qu'a été cette phase de l'histoire basque. Il y avait des films sur des événements plus récents : ainsi « La Fuite de Ségovie » d'Imanol Uribe évoque avec suspense l'évasion spectaculaire d'un groupe de prisonniers politiques basques à la fin du franquisme ; « Le Procès de Burgos » du même réalisateur est un film-enquête autour du procès, où en décembre 1970, neuf militants indépendantistes furent condamnés à mort par un conseil de guerre ; « Euskadi hors d'Etat » de l'Irlandais Arthur Lac Caig est un film documentaire qui a fait salle comble à Douarnenez, et qui explique ce qu'est la lutte nationaliste depuis la fin du franquisme jusqu'à l'arrivée au pouvoir des socialistes du PSOE.

D'autres films se situent dans des milieux ruraux traditionnels dans les années 40-50, comme « Le Temps du destin », film américain de Grégory Nava, et surtout « Tasio » de Montxo Armendariz, fresque rurale en apparence, que l'on peut rapprocher des films de Jean-Pierre Denis, mais qui montre bien de façon discrète les conflits traversant la société basque.

Le monde des pêcheurs basques est bien décrit dans « Grande Sole »

de Ferran Llagostera, film basco-catalan de 1988 et dans « Par-dessus bord » d'Anjel Lertxundi, où est évoqué aussi le problème du trafic de drogue ; ces deux films ont eu un succès assez important et ont fait venir au Festival des gens de mer qui n'y seraient sans doute pas venus autrement. Il y avait aussi des films sur d'autres aspects de la société basque, comme « 27 Heures » d'Armendariz qui évoque le problème de la drogue très aigu en Euskadi, comme « La Mort de Mikel » d'Uribe où voisinent les thèmes de la lutte politique et de l'homosexualité entraînant le rejet et la mort du héros ; « Le Flambeur » de Lertxundi évoque la personnalité d'un joueur. « Ehun metro » d'Ungria, montre un homme poursuivi par la police et qui se rappelle sa vie. « Pitxu » de José Alberdi, court-métrage produit en Euskadi-Nord conte une histoire pour les enfants ; « La Citrouille magique » de Berasategui est un film fantastique à partir de contes et légendes traditionnelles basques. Il y avait enfin quelques exemples de la série « Ikuska », courts-métrages produits et réalisés en Euskadi-Sud, mais distribués par le centre culturel du Pays Basque à Bayonne, sur différents aspects de la culture basque : le bertuslarisme (création poétique improvisée), la littérature, les problèmes culturels.

Les autres aspects du Festival

Il y avait en plus des débats animés par les invités du Festival, notamment par des représentants des institutions comme des mouvements populaires, sur les différents aspects de la réalité basque ; ces débats ont été bien suivis, surtout celui sur la situation politique aujourd'hui ; ce débat qui a fait suite au film de Mac Caig a réuni près d'une centaine de personnes et a bien fait comprendre que le problème basque est un problème politique qui ne pourra se résoudre par la force.

Il y avait également une animation musicale avec la présence d'une « banda » venue d'Euskadi ; mais le mauvais temps a beaucoup nui au côté festif du Festival. L'intervention inattendue en concert d'Amalia Zubiria a été très appréciée. Il y a eu aussi des démonstrations de pelote basque (le mur de la criée ayant servi de fronton !), et une exposition sur la pelote basque à la mairie (où se déroulaient les débats).

La rencontre entre professionnels du monde maritime et la pêche n'a pu avoir lieu en raison d'un malencontreux concours de circonstances (mais le contact avec les pêcheurs basques devrait porter ses fruits). Par contre la



vente de produits basques dans les magasins douarnenistes a été un net succès et devrait être suivi de la vente de produits bretons dans les magasins du Pays Basque Nord.

Il y a eu, pour la première fois cette année (mais cela sera sans doute reconduit), un stage pour des militants qui voulaient une information plus poussée sur Euskadi et qui pendant deux jours ont pu suivre des conférences faites par les invités du Festival.

Depuis longtemps il n'y avait pas eu au Festival de librairie : il y en avait deux cette année avec une vente de livres sur l'Euskadi assurée par la librairie Zabal, de Bayonne, et une vente de livres sur la Bretagne.

Les mouvements populaires, menant entre autres des luttes pour le développement de la culture basque et contre la répression, avaient leur stand pendant le Festival. La section UDB de Douarnenez a eu l'occasion de rencontrer des représentants de ces mouvements (nous y reviendrons).

La production bretonne

Comme tous les ans, le vendredi était consacré à la production bretonne. Cette année, une pré-sélection avait été faite par les organisateurs du Festival, si bien que les spectateurs n'ont pas été trop déçus, car n'ayant pas eu l'occasion de voir le pire.

Parmi les films montrés au public, il y avait un peu de tout. « Pour une poignée d'infidèles » de Jean Rival est un bon documentaire sur le peuple des Kalash, au nord du Pakistan, mais quel rapport avec la Bretagne, sinon qu'il a été produit par une structure bretonne et qu'il évoque l'aide d'agriculteurs bretons aux Kalash. « A chaque jour suffit sa peine » d'Ahmed Djemai établit un parallèle intéressant entre une famille de paysans tunisiens de la région de Bizerte et une famille de paysans bretons de Briec, mais la

comparaison reste sous certains aspects assez artificielle. « L'identification d'une ville » de Jean-Christophe Rousseau, tourné à Nantes, apparaît comme un exercice de style, beaucoup trop formaliste et qui me semble être passé à côté de beaucoup de réalités de la vie nantaise. Deux courts-métrages de l'ARC étaient également présentés : « Chronique d'un ouragan » de Félix Le Garrec, Y. Prigent et Gérard Syr, dont nous avons déjà parlé dans ces colonnes (1) et « Languivao » de Nicole Le Garrec, sur la restauration de la chapelle de Languivao en Pays Bigouden ; mais ce dernier film passe à côté de nombreux aspects de la culture bretonne et fait un peu trop penser à une émission de « Chefs-d'œuvre en péril ».

Laszlo Izabo dans « La mer en mémoires » (série de trois films de 26 minutes) évoque le monde des pêcheurs (de Douarnenez essentiellement) avec leurs heurs et malheurs (avec des extraits de « La Mer et les jours » de Kaminker), mais peut-on parler de cinéma pour des interviews réalisées en plan fixe avec des gros plans de visage (parfois coupés), et cela pendant de longues minutes ; pourtant le contenu des interviews est intéressant, mais l'écoute de la bande sonore aurait pu se suffire à elle-même. Dans « Falaises vivantes » d'Yvon Le Gars sont bien montrées la flore et surtout la faune des falaises littorales de Bretagne ; mais le sujet n'est plus original et le film, bien fait, n'a cependant rien d'exaltant.

Deux films ont été à plusieurs égards primés : « Gwerz » de Jean-Charles Huitorel, film musical documentaire sur le groupe du même nom, qui a séduit les jurys et les spectateurs, surtout par la musique ; je trouve pour ma part qu'il manque quelque peu de ligne directrice et qu'il aurait pu se passer des scènes de

fiction assez plaquées. « Mili » de Thierry Compain était un des films de fiction (assez peu nombreux) présentés cette année ; c'est l'histoire d'un enfant qui passe dans l'autre monde et y découvre tout un tas de personnes menant leur propre vie ; le thème est traité avec beaucoup de vérité fantastique (!), sans grandiloquence, et avec un certain humour ; une bonne partie des dialogues sont en breton. C'est à mon avis une œuvre qui, parmi celles présentées, méritait vraiment d'être primée. Le talent de Thierry Compain, révélé par « Sklerijenn » est certain ; à quand son premier long métrage ?

Signalons également parmi les vidéos présentées celle qui s'est partagée avec « Em-gav » le prix Ar Men, décerné par la revue du même nom ; il s'agit de « Lorient, de l'océan jaillit sa lumière » de Philippe Legrand et Jean-Claude Tonnerre, présentation de l'histoire de Lorient, avec un montage de documents et de photos d'archives, sur un rythme très rapide et non sans un ton parfois marqué d'humour.

Il n'y avait en fait parmi les films en compétition que des courts-métrages. Le seul long-métrage présenté a été



27 HORAS

« La Presqu'île » de Georges Luneau, d'après Julien Gracq, film co-produit par l'ARC. Réalisé en 1986, il était depuis longtemps attendu et doit sortir en distribution commerciale. Il y avait un public assez important dans la salle, mais plusieurs personnes sont sorties avant la fin du film, ce qui en dit assez sur son attrait. Il aurait été sans doute mieux venu de tirer un court-métrage de l'œuvre de Gracq, plutôt qu'un film d'une heure et demie, qui se traîne en longueur ; il est sans doute bien léché, avec une bonne promotion de la voiture Renault conduite dans le film (et vue sous toutes les « coutu-

res »), du travail de l'Équipement et de la raffinerie de Donges ; mais à part cela quel ennui !

Où il faudra encore attendre avant de voir des longs-métrages bretons tenant la comparaison avec les films basques ou avec « Feu follet » (voir l'article sur ce film). Cela suppose sans doute une véritable vie culturelle bretonne dans tous les domaines et une volonté des pouvoirs politiques de Bretagne.

Y.J.

(1) Voir le *Peuple Breton* n° 291 de mars 1988, p. 21.

Palmarès du Festival

— Grand Prix du Festival : « Gwerz » de J.Ch. Huitorel.

Mention pour « Mili » de Th. Compain, pour ses qualités techniques.

— Prix du public : « Gwerz ». Mention pour « Mili ».

— Prix Ar Men 1988 : « Em-gav » de Paul André Picton, production de FR3 Bretagne ; « Lorient, de l'océan jaillit sa lumière », de Philippe Legrand et Jean-Claude Tonnerre.

— Prix du Grand Reportage « Pour une poignée d'infidèles », de Jean Rival.

Exposition rencontre-signature

— Huiles-aquarelles : André de Kerpezdron.

— Sculptures : Melen Gibout.

— Livres : Erwan Picard.

Le samedi 26 novembre, de 14 h à 19 h, et le dimanche 27, toute la journée.

Entrée libre.

Galerie du Moulin, 22400 Dahouet.

PB-Service

Centre breton d'art populaire à Brest

Stages prévus en novembre

Étude des terroirs et styles musicaux de Bretagne occidentale, par Pierre Crépillon, 5 novembre, de 14 h à 19 h.

Contenu : les ateliers ont pour but une étude des terroirs et styles musicaux de Basse-Bretagne comprenant : la présentation géographique et culturelle d'un terroir, une écoute critique d'enregistrements caractéristiques et une application pratique. Les terroirs étudiés seront choisis en accord avec les participants.

Kan ha diskan avec Erwan Tanguy. 6 novembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Nombre de stagiaires maximum : 5.

Contenu : répertoire du Léon et Bas-Léon. Technique de la voix.

Danses du Pays Pourlet, par Raphaël Hellec, 19 novembre, de 14 h à 18 h. Réservé aux non-débutants.

Uilleann-pipe, violon, guitare, chant, bombarde/biniou-koz avec les membres du groupe Gwerz, 19 et 20 novembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Nombre de stagiaires maximum par atelier : 5.

Renseignements et inscriptions : Centre breton d'art populaire, 37 bis rue Victor Hugo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85.

REDON

Conférences Gwezenn

20 h 30, centre social (entrée libre). Sauf conf. de J.Y. Dagnaud qui aura lieu à Bains-sur-Oust.

Vendredi 9 décembre : **La Patrie interdite**, par Yann Fouere. Ce roman de sa vie raconte l'histoire aventureuse d'un Breton bien particulier.

Vendredi 24 février 1989 : **Frairies en Pays de Redon**, par J.Y. Dagnaud. Les frairies remontent à l'organisation celtique en clans des Bretons. Elles ont encore une existence juridique en Pays de Redon.

Vendredi 17 mars : **Les ducs nantais et la Bretagne au X^e siècle**, par Etienne Gasche, enseignant d'histoire. Romancier fidèle à la vraisemblance, il nous entraîne dans ce siècle tragique qui voit les Vikings s'emparer de la Bretagne.

Vendredi 19 mai : **Les noms de famille en Bretagne**, par Gwenno Le Menn, chercheur au CNRS. Il nous expliquera la répartition et l'évolution géographique et la signification des noms de famille en Bretagne.

Vendredi 16 juin : **Quelle région pour l'Europe ?**, par P.Y. Le Rhun, maître de conférence. Il exposera les grandes lignes de son ouvrage « Bretagne et Grand Ouest, avec cette question : quelle stratégie spatiale pour le développement économique de la Bretagne au sein de l'Europe ? ».

Roparz Hemon 1900-1978



En l'honneur de Roparz Hemon, à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort.

Samedi 12 novembre 1988 : 16 h, palais des arts et des congrès (PAC) Brest, **conférence en breton** (entrée gratuite).

— La vie de Roparz Hemon, par Ivona Martin, son ancienne secrétaire.

— L'œuvre poétique de Roparz Hemon, par Yann-Ber Piriou, maître-assistant de littérature bretonne à l'Université de Haute-Bretagne à Rennes.

Projection, en avant-première, du film de Mikaël Treger « Al laer Avel », d'après une nouvelle de Roparz Hemon. Ce film a été réalisé pour le service des émissions en langue bretonne de FR3 Bretagne-Pays de Loire.

Samedi 19 novembre : 16 h, palais des arts et des congrès (PAC) Brest, **conférence en français** (entrée gratuite).

— Roparz Hemon : à l'origine du mouvement culturel breton moderne, par Per Denez, directeur de la section celtique à l'Université de Haute-Bretagne et président du Conseil culturel de Bretagne.

Samedi 19 novembre : 20 h 30, PAC Brest (amphithéâtre) :

— Poèmes écrits par Roparz Hemon, mis en musique par Christian Desbordes et interprétés par Vefa Gwenegon.

— Chants de l'écrivain interprétés par des enfants des écoles Diwan.

— Pièce de théâtre de Roparz Hemon, « An Ael Aour », jouée par les élèves du collège Diwan.

— « Ar bank oaled », pièce de théâtre de l'écrivain, jouée par la troupe Ar Vro Bagan.

Des instruments pour le bilinguisme

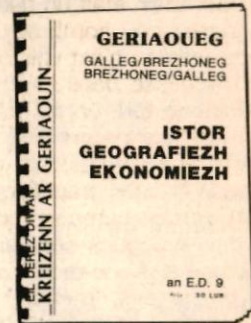
Un vocabulaire d'histoire, géographie et économie en breton

On peut se procurer pour 30 F le livret, d'une centaine de pages, réalisé par l'une des commissions au travail pour le second degré Diwan. Depuis trois ans, des groupes mettent au point le matériel pédagogique nécessaire au fonctionnement d'un collège bilingue. Leur tâche consiste aussi à normaliser le vocabulaire. Le centre de terminologie coordonne ce travail. Le lexique d'histoire-géographie-économie est le premier à voir le jour. Il se rapporte à la classe de 6°. Lukian Kergoat est le directeur du centre de terminologie.

Les ouvrages existant auparavant, les dictionnaires sont évidemment consultés et utilisés, comme le livre de géographie d'André Guilcher, publié par Skol en 1955. Un aborigène (kentidig), une nation (broad), un alpage (uhelc'hlaenn), l'habitat (annez) sont des mots que l'on peut trouver dans ces lexiques, bien présentés et séparés en trois parties, par matière. L'esprit international a prévalu (géographiezh), parfois au détriment de bons néologismes (douaroniezh). Mais le débat n'est pas clos. Ces lexiques sont une étape indispensable pour permettre la mise en place rapide d'un vrai secondaire bilingue (C/O Lukian Kergoat, 15 straed ar maner 29000 Kemper).

Pour le bilinguisme dans les communes

Le culturel crée des emplois. Le dynamisme culturel est le moteur du dyna-



misme économique. C'est ce qu'affirment d'emblée les auteurs d'un beau dossier destiné aux élus bretons.

— Aux élus qui souhaitent l'essor de leur commune.

— Aux élus qui comprennent que la culture bretonne est facteur de développement.

Et de proposer à ces élus, sous forme de fiches bilingues très lisibles, des mariages bilingues (avec mode d'emploi), une signalisation bilingue, la promotion du breton à l'école (Diwan ou classes bilingues), les jumelages, avec, en appendice, une série d'adresses de dépannage et d'assistance dans ces domaines précis. On aurait pu imaginer d'autres fiches pour le bilinguisme dans les bulletins municipaux, les radios associatives (à promouvoir), RBI (à améliorer). Souhaitons une bonne diffusion à ce dossier succinct mais tonique de l'association des élus bretonnants (en liaison avec d'autres partenaires dont l'UBA-PAR). On peut se le procurer au siège de l'association : Mairie de Cavan, 22140 Bégard.

SPECTACLE

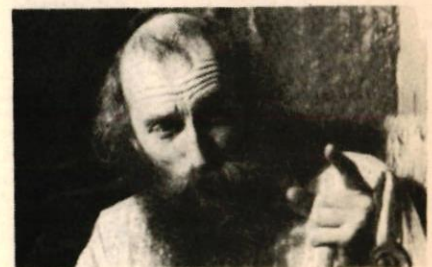
Patrick Even, faites-le venir...

Chassés de la télé où ils faisaient merveilles dans l'émission de FR3 pour les enfants « Merlin-Arkenciel », (parce que FR3 « national » a repris le créneau horaire), Patrick Even et Gérard Delahaye n'en continuent pas moins, mais ailleurs, à créer et surtout à recréer petits et grands.

Dans un spectacle de 2 h 30 qui vous tient à la gorge pour éclater de rire, le plus souvent, ou étouffer un sanglot, Patrick Even conte avec humour, tendresse et poésie leur épopée, à Gérard et à lui, de soixante-huitards à la découverte du sud... de Morlaix, dans les années 70.

En 2 CV « bâchée », tout le bétail (chien, chèvre) à l'arrière, l'aventure commence et devient grandiose dans les fantomatiques Monts-d'Arrée où « Fin-4 pattes » et les autres les attendent tranquillement, étonnants tels qu'ils sont pour celui qui a su voir, écouter, puis raconter.

Le verre obligé de « Grapill-ru » qui descend droit dans les jambes et les chaussures pour y faire son trou, le café de Plonéour qui bout toute la nuit sur le coin du fourneau pour être délicieusement chaud et dég... au matin, la crème du lait pas UHT et ses gros yeux jaunes alanguis,



l'incroyable baptême au meilleur whisky d'une petite fille, dans les eaux de Fionia au temps de la prohibition, par un Breton et un Irlandais, sont autant de morceaux d'anthologie.

Cela tient du Georges Quiniou et du Raymond Devos. Où va-t-il chercher tout ça ? Chez ses voisins, tout simplement. Et, son cœur et son imagination aidant, c'est renversant.

Avec « le temps (qui) n'est pas fameux, aujourd'hui », leitmotiv du spectacle, ne vous privez pas de cette réjouissance : allez-voir et faites venir Patrick Even et sa matière de Bretagne bien à lui.

M.M.

Cours de langue bretonne près de Lorient

Groix : Organisation : Cercle barde Bleimor, tél. 97.05.84.87.

Lanester : Organisation : Dastumerion, tél. 97.76.62.44 ou 97.76.76.48.

Ploëmeur :

— **Conservatoire de Soye :** Organisation : Mignoned Breizh, tél. 97.33.76.02.

— **Conservatoire de Soye :** Organisation Tud er Mor, tél. 97.82.78.33.

— **Pour bretonnants confirmés :** Réunions en soirée, tél. 97.83.27.17.

NOUVEAU

« Jean-Pierre Calloc'h » (1888-1988)

Une vidéo-cassette en souvenir du barde Bleimor et les fêtes de l'île de Groix en juillet 88.

Coproduction : « Kantveab Bleimor », « Image et son », « Dastum ».

Prix 250 F : Y. Baron, Kergouarec, 56400 Brec'h. Tél. 97.24.57.67.

Courrier

(Suite de la page 26)

souvent été de sa poche. Je peux aussi en témoigner... Il me semble qu'il serait juste de lui rendre un jour hommage dans le « PB » en rappelant cet immense travail accompli dans la discrétion.

Qu'on le veuille ou non, le mémorial de Saint-Aubin, par exemple, fait désormais partie du patrimoine de la Bretagne et il sera demain signalé dans les guides et sur les cartes touristiques.

Il rappellera pour les siècles à venir l'événement important qui s'est produit en ce lieu le 28 juillet 1488. Il a droit à notre reconnaissance plutôt qu'à notre mépris.

A.L.

Elections en Catalogne Précisions

Nos amis de l'ENE (Entesa dels nacionalistes d'esquerra) relèvent des inexactitudes dans notre compte rendu des élections de la Generalitat de Catalogne (PB/PV d'été). Les neuf sièges attribués au PSUC (communis-

tes catalans) se partagent en fait entre quatre composantes d'une alliance appelée « federation Iniciativa per Catalunya » : au sein de cette alliance, le PSUC a eu 5 élus, le PCC (prosoviétique), 2 ; l'ENE, 1 ; le dernier siège revenant à une indépendante, membre du syndicat CC.OO qui soutenait l'alliance. Nous ignorions ces détails.

Joaquim Ventura conteste l'appellation de « patriote intransigeant » appliquée à J. Pujol (CIU, droite libérale). Selon lui, tous les problèmes de la Catalogne ne viendraient que de Madrid, c'est-à-dire de l'extérieur. Et l'audience internationale de Pujol vient du fait qu'il joue au « petit chef d'Etat d'une nation sans Etat ».

A propos du logo

A propos du logo bleu-vert drapeau bido p. 11 (PB de septembre).

1°) J'ai acheté l'année dernière un logo avec 5 bandes bleu et vert qui symbolisait les 5 départements de la Bretagne unie. Je l'ai acheté à un organisme breton. Il y avait là un logo politique.

2°) J'ai en ma possession un livre de Claude Fagnou et de René-Yves Deniel (l'un directeur des archives du Finistère, l'autre de la commission départementale d'Héraldique du Finistère) sur l'Héraldique.

Une étude scientifique des armoiries bretonnes a permis de constater l'abondance, très nette, du sinople (c'est-à-dire du vert).

Cela dit, l'Agence Energie, filiale du groupe Havas, ne doit pas avoir connaissance de cette information.

Je pense, comme Jean Roudaut, qu'il s'agit d'une volonté délibérée « de priver la communauté bretonne de ses signes distinctifs : noir blanc-hermine ».

Faites un sondage chez les Bretons et Yvon Bourges, par exemple, verra bien l'évidence. Le drapeau breton véritable a une logique et une âme, lui. Le projet du drapeau bleu et vert : vraiment dérisoire.

Alain PILOTT

PS : Je ne m'étais pas rendu compte, mais j'ai tout à fait le profil et la face d'un breton. Je vous le jure !

Mots croisés du Peuple Breton

VERTICALEMENT

1. Anjela Duval, Angèle Vannier, etc. — 2. Les Bretons préfèrent celle des ethnies ; Dans l'aquarium du Croisic. — 3. Aux frontières d'un évêché ; Genêts de Bretagne (inversé) ; Poète brestois mort à Huelgoat (initiales). — 4. Epelée : les Celtes en firent de fort beaux ; Lettres de Guerlesquin ; Sur ces murs, la juxtaposition des meubles bretons. — 5. Article ; La Bretagne pour St-Pol Roux. — 6. Saint breton qui fut cité sur le Tour de France ; Dans une conjugaison. — 7. Pour un observateur superficiel, s'applique au Breton moyen ; De l'eau pour les Gallos. — 8. En Ille-et-Vilaine ; Anciennement Sein, Ouessant, etc. — 9. De bas en haut ; François de la Noue n'en manquait apparemment pas ; Celui du « Léostic » est l'un des plus connus. — 10. Revêtu d'hermine chez les Bretons ; Insensé mais très fidèle.

Problème n° 8

(quelques mots sont en breton)



HORIZONTALEMENT

I. A sa pointe, un édifice dont le nom évoque la Bavière plutôt que l'Armorique. — II. Précisément à côté d'Ancenis... ; Sur un fleuve côtier du Finistère-sud. — III. Article défini contracté ; Surnom pour Lorientais. — IV. Vieille résidence à restaurer. — V. Chassent également hors de Bretagne. — VI. A Guérande ; Lettres de Fingal ; Les Bretons n'aiment guère les bousculer. — VII. En Arvor ; De gauche à droite : Héloïse pour Abélard après l'événement. — VIII. Près de Vitre (palindrome phonétique). — IX. Les Bretons l'ont adoptée (initiales) ; Croix pour défunts sans sépulture (une des deux orthographes rencontrées). — X. Sous cette forme, concerne la Cornouaille insulaire plutôt que le Trégor ; En Bretagne, a de bonnes chances d'être noir et blanc. — XI. Lac pour journaliste en mal de copie ; La fin d'un grand barde.

M. ERWAN

Solution du problème n° 7

Horizontalement :

I. Barbetorte. — II. Ilien ; Rias. — III. Erosion. — IV. Né ; Némésis (Louis Hémon). — V. Verne ; Te. — VI. Ere (lien) ; ESRIG (grise). — VII. Nantes. — VIII. Uzel ; Tual. — IX. Terraqué. — X. Renard ; L.N. (La Noue). — XI. Assez ; An.

Verticalement :

I. Bienvenue. — 2. Alre ; Raz ; R.S. (Robert Surcouf). — 3. Rio ; Vénètes. — 4. Besnes ; TLENE. — 5. ENIER (reine) ; Raz (rat). — 6. Omnès ; R.R. (Rob Roy). — 7. Ornées ; Tad. — 8. R.I. (République d'Irlande) ; REUQ (Quer). — 9. Tahiti ; Auln. — 10. E.S. (Emile Souvestre) ; Ségalen.





Les Pogues bretons débarquent !

Coucou la revoilou :

Il y a deux mois, dans Selaouit, je m'inquiétais de Tradition Vivante, l'excellente revue de Paul Wright, consacrée à « l'histoire et l'actualité de la musique des peuples ». Me et vous voilà rassurés : après plusieurs mois d'interruption, Tradition Vivante reparait avec un n° 15 spécial Chants de Marins bourré de renseignements précieux et d'informations d'actualité. Avec, aussi, une nouvelle devise : « Qu'on l'appelle traditionnelle, « ethnique » ou « folk », la musique des peuples est à l'origine de toutes les autres ». Et une nouvelle adresse : Tradition vivante, BP 23, 29173 Douarnenez Cedex.

Jean-Luc Roudaut Ha Nolwenn Corbel :

« Ulys 31 ha Yakari » (An Here 29).

Tous les gosses connaissent Ulysse 31, célèbre dessin animé télévisé, qui transpose les aventures mythologiques d'Ulysse et de son fiston Télémaque au



31^e siècle. Tous connaissent aussi Yakari, le petit indien, héros d'une fameuse bande dessinée (1) également portée à l'écran.

Aujourd'hui, Ulysse et Yakari causent breton : les versions doublées de ces deux séries passent régulièrement dans l'émission hebdomadaire Chadenn Ar Vro, sur FR-Tri.

Ulysse, devenu Ulys pour la circonstance, et Yakari chantent aussi en breton. Jean-Luc Roudaut et Nolwenn Corbel du groupe Rêves de Gosse, dont je vous ai souvent parlé ici même viennent d'enregistrer un 45 tours coproduit par les éditions An Here (2) et FR-Tri-Breizh.

Côté pile, donc, le générique de Ulys 31, côté face, celui de Yakari. Le résultat est à la hauteur de ce que l'on pouvait espérer, connaissant J.L. Roudaut et ses complices habituels. Cela décoiffe à souhait et devrait faire un tabac dans toutes les maternelles de Bretagne.

Myrdhin et Pol Huellou :

« Harp and shahuhachi » (Goasco Records GM 027).

Ce n'est pas d'hier que Myrdhin et Pol Huellou se connaissent. Depuis de nombreuses années, et en particulier depuis An Delen Dir, le quatrième enregistrement de Myrdhin, le harpiste et le flûtiste travaillent ensemble et explorent toutes sortes de mondes musicaux.

C'est une cassette enregistrée en commun et produite en Irlande que les deux musiciens nous proposent aujourd'hui : Harp and Shahuhachi ». A la harpe, celtique bien sûr, Myrdhin évidemment, au shahuhachi et à l'hotchihu, des flûtes japonaises, Pol Huellou.

Deux expériences musicales, solides, deux mondes aussi qui se rejoignent et se complètent pour offrir une musique originale et même, disons-le, surprenante. Une atmosphère inhabituelle née de la rencontre de la Celtie et de l'Orient, à travers onze titres : deux thèmes bretons, deux thèmes japonais et plusieurs morceaux d'origine irlandaise, qui forment malgré tout, un ensemble cohérent.

Deux musiciens de talent, une musique à la fois de recherche et de sérénité : A découvrir.

Soldat Louis : « Première Bordée »

(SQT 46 10 322, Label Squatt, Distribution CBS).

Soldat Louis. Retenez bien ce nom, vous en entendrez certainement beaucoup parler dans les mois qui viennent. Mais, me direz-vous, Soldat Louis, qu'est-ce que c'est ? Difficile à étiqueter assurément.

Un groupe breton ? Oui, puisque les musiciens qui le composent sont tous basés dans la région de Lorient. Du folk ? Non, pas vraiment. Du rock ? Pas vraiment non plus. De la variété ? Certains le disent... Des chants de marins ? Oui mais pas seulement. En réalité, Soldat Louis c'est un peu tout cela en même temps. Cela donne un cocktail... explosif. Pour résumer disons que Soldat Louis fait irrésistiblement penser aux Pogues, même si le créneau choisi — la chanson de marins — est assez éloigné du traditionnel irlandais speedé, proposé efficacement par leurs confrères d'Outre-Manche.

Il y a peut-être, d'abord, une question de présentation : le guitariste du groupe, Patrick Le Berquier (dit Tonton !) a un look d'enfer que pourrait très facilement lui envier le leader des irlandais-punks.

Braillards, paillards (chansons de marins obligent...) des qualificatifs que revendiquent certainement les musiciens de Soldat Louis qui ne font pas — on peut le dire — dans la dentelle. Éloignez les enfants et jugez-en par vous-même :

« Ça fait une paye qu'on a pas touché terre et même une paye qu'on s'est fait des gonfresses en poster. Tant pis pour celle qui s'pointra la première. J'ai démonté la passerelle, la cale, la lunette arrière ».

C'est le refrain de « Du Rhum, des femmes (et d'la bière, nom de Dieu !...) » et cela donne le ton, l'ambiance générale du premier enregistrement du groupe « Première Bordée » sorti il y a peu et déjà disponible chez tous les disquaires.



Presque tout l'album est du même tonneau, avec des titres significatifs : « Les p'tites du bout du monde », « Trier des caisses », « Martiniquaise » (un régal !), « Encore un Rhum ». Mais il y a aussi des plages de révolte, « Trop tard », « Emmène là » et même — mais oui ! — de poésie et d'amour, « T'es mon secret ». Et pour finir, un superbe morceau instrumental, « Soldat Louis » où les cornemuses de Loïc Taillabrest et Bruno Le Rouzic, que l'on retrouve tout le long du disque, font notre bonheur.

Inconnu il y a quelques mois, Soldat Louis fait une percée remarquable : première partie des Pogues (encore eux !) au festival de Lorient, passage à Champ-Élysées, première partie de Renaud (qui doit retrouver chez eux certains de ses accents) au Zenith, présence sur les ondes (mais oui, tout arrive...).

Croyez-moi Serge Danet, le chanteur du groupe, et ses acolytes alcooliques vont faire du bruit dans Landerneau et ailleurs.

Bien sûr, précaution d'usage, comme toujours, il y aura ceux qui aiment et ceux qui n'aiment pas. L'entreprise, d'ailleurs, n'est pas exempte de critiques (idéologiques, par exemple : c'est plutôt macho...).

Mais le résultat est globalement positif : de la santé et de la bonne humeur. Tonique ! Comme la Bretagne, quoi...

Pierre MORVAN

1) Éditée en breton par Keit Vimp Beo.

2) An Here, 16 rue Jules Henriot, Kerdrezeq, 29000 Quimper.

Du bon usage de la tribune libre

Gardons notre calme ! La mention « en toute liberté » signifie que l'auteur n'engage en rien l'UDB ni même l'orientation générale du journal. Cette rubrique est destinée à faire entendre des points de vue particuliers, de façon si possible non polémique, en vue de faire avancer le débat. Lorsque Pascal Rannou évoque certains points de vue « na ruz na gwenn », il parle en militant politique. Lorsque, plus loin, il évoque l'éventualité d'un vote de protestation « breton », c'est le point de vue du citoyen-électeur, non du militant politique. Inutile de s'indigner : ce n'est pas le PB qui change — l'édito et de nombreux articles sont là pour en témoigner — mais un point de vue individuel, qui est loin d'être isolé, qui s'exprime. Chacun sait que dans les voix « UDB », il y a des voix bretonnes qui ne viennent pas toutes de la gauche. De même, les scores de Pobl — plus faibles, il est vrai — contiennent des voix bretonnes de gauches privées de la possibilité de voter UDB. Le constater n'est pas en déduire une ligne politique. Ne jouons pas sans cesse aux vertueux effarouchés ! L'ouverture, c'est aussi l'ouverture aux réalités.

J.J.M.

« En toute liberté »

Choqué par l'article de Pascal Rannou paru dans la rubrique « En toute liberté » du PB de septembre, je l'ai été. Mais pas à la manière de MC qui s'est exprimé à ce sujet dans le numéro d'octobre.

Choqué oui, mais surpris surtout, me rappelant les écrits précédents de l'auteur où se mêlaient pertinence (ou impertinence) et qualité d'écriture. Connaissant l'héritage de l'UDB depuis un quart de siècle, connaissant aussi la philosophie, ouverte certes mais ferme sur ses valeurs, que Le Peuple Breton s'attache à défendre fidèlement depuis sa création, j'admets difficilement la conclusion à laquelle aboutit Pascal Rannou au terme de sa réflexion, aux méandres tourmentés, sur le nationalisme breton : « Lors d'une élection, je voterais plutôt pour un candidat de L'Emsav, même nationaliste apolitico-droitier, pourvu qu'il ne soit pas fasciste, que pour un candidat « français ».

« (...) pourvu qu'il ne soit pas fasciste (...) », ai-je lu, encore heureux ! Outre que ce langage me semble bien fumeux (...), il vient contredire ce que l'auteur écrivait au début de son article, l'auteur d'un superbe « Na ruz na gwenn, Breizhad kepken » (« Ni rouge ni blanc, Breton seulement ») sur le livre d'or de la journée (il y en a à qui l'histoire n'apprend décidément rien !) (sic !) (...).

On ne peut tout à la fois brocarder, comme le fait l'ami Rannou, les nostalgiques d'un certain Breiz Atao, qui a conduit le Mouvement breton et, plus grave, la Bretagne là où l'on sait, et tomber dans les mêmes travers d'un nationalisme à courte vue. Vingt ans et plus perdus pour la cause bretonne par la faute de quelques têtes brûlées qui n'auront jamais compris que la Bretagne n'a jamais été et ne sera jamais l'Irlande, pas plus qu'elle n'est aujourd'hui le Pays Basque ou la Corse, ça suffit !

(1) (Je veux rappeler ici que des hommes trop vite oubliés tels Goulven Mazéas et Morvan Marchal, cofondateurs de Breiz-Atao en 1918-19, ont incarné les idées bretonnes progressistes avant la guerre aux côtés de quelques autres : Maurice Duhamel, René-Yves Creston, Henri Quilgars. S'ils ont échoué en leur temps devant l'assaut d'idées simplistes, l'UDB et tous ceux que cette dernière a conduits, à un moment ou à un autre, vers une démarche bretonne et progressiste — j'en suis — leur doivent beaucoup).

Vouloir sauver la Bretagne sans se soucier du peuple breton, de son existence au quotidien, voilà un schéma de pensée, un romantisme aussi dangereux que désuet auquel l'UDB a toujours refusé de sacrifier. C'est là son originalité, c'est là sa raison d'être (...).

La gauche, c'est pas rose, mais...

Oh ! Bien sûr, la gauche française nous a joué dans un passé récent de sacrés tours de cochon. Et ça n'est sans doute pas fini. Ce sont là parfois gens de peu de parole (l'adjoint au maire UDB de Lorient en sait quelque chose !). Mais loin d'être masochistes, nous savons d'expérience qu'une gestion municipale de gauche, même française, et une gestion de droite offrent tout de même quelques variantes. Interrogez-donc, si l'occasion vous en est offerte, le conseiller municipal UDB de Nantes qui doit subir la pratique du « sérateur-maire » Chauty depuis bientôt six ans.

Quand le PS et le PC ont fait alliance ici ou là avec l'UDB à l'occasion d'élections municipales, ce n'était jamais de gaieté de cœur. Ce furent toujours pour l'un et l'autre des partenaires, des mariages de raison. Mais les promesses non tenues des partis de la gauche française, tant du point de vue national breton (ex : réunification de la Bretagne, reconnaissance officielle de la langue bretonne dans tous les domaines de la vie publique) que du point de vue social (gestion du

capitalisme par le PS) ne doivent certainement pas remettre en question notre enracinement dans le camp progressiste qui est de cœur et de tripes.

La seule question

La seule question qui vaille d'être posée, c'est : pourquoi les Bretons de gauche préfèrent-ils voter dans leur grande majorité pour des partis français plutôt que pour un parti breton ? Et cette question-là, elle met rudement en évidence le chemin immense qu'il nous reste à parcourir, sans compromissions ni magouillage, avant que de prétendre conduire la destinée du peuple breton.

Mais de grâce, n'engageons pas une nouvelle marche arrière, n'écrivons pas l'histoire à rebours en agitant tel un gri-gri dérisoire l'épouvantail du rassemblement breton « unitaire et fraternel ».

JuI GUÉGUEN

Pour Raffig Tullou

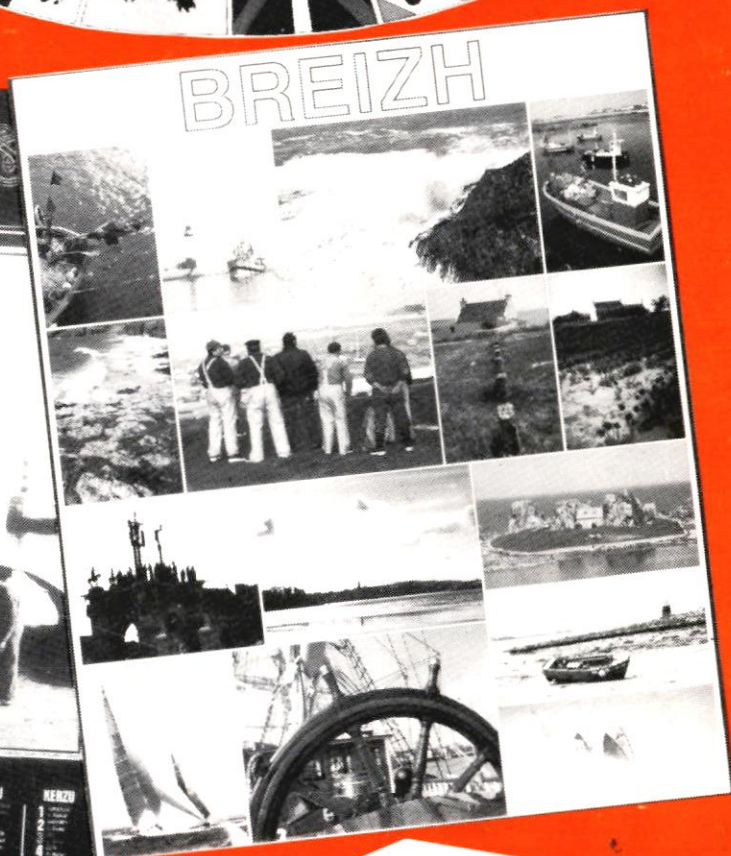
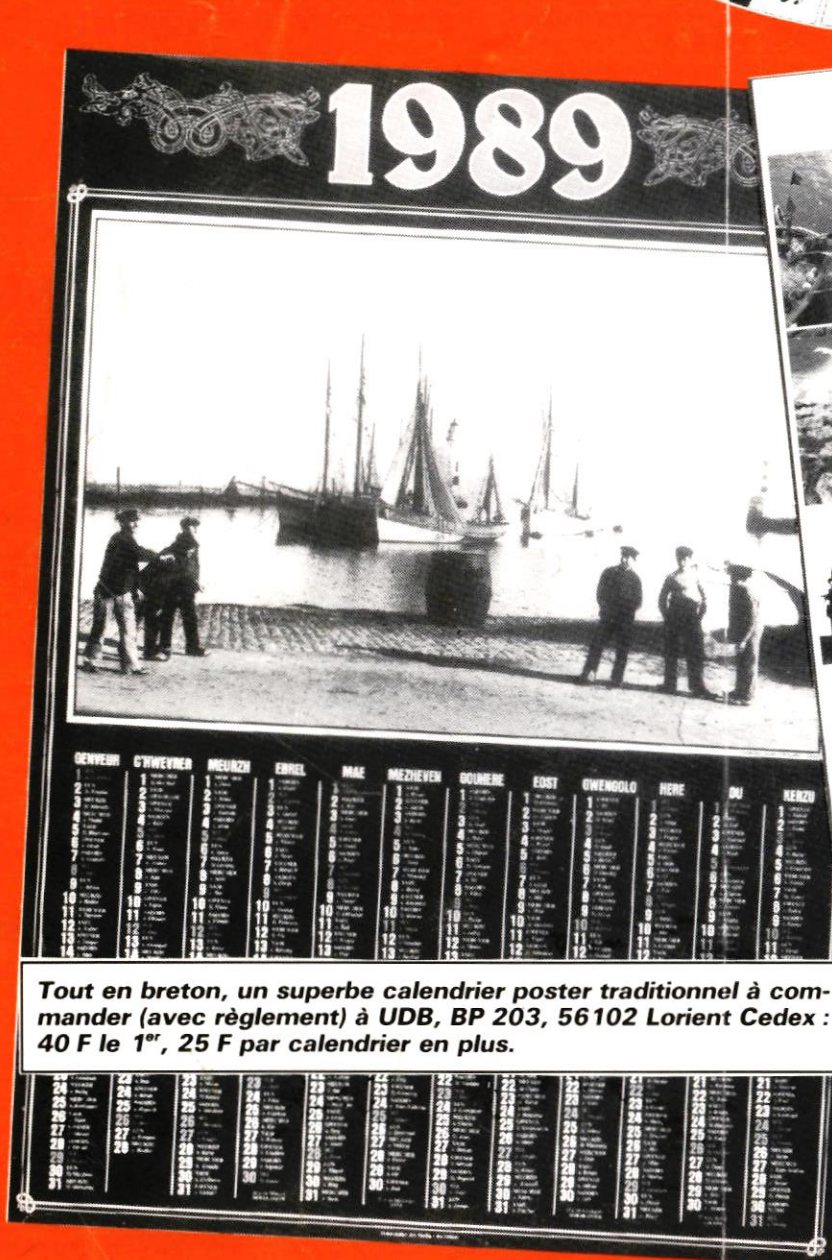
Ce vieux militant qui est âgé de 79 ans, n'a pas la même culture que Pascal Rannou. Il est resté à des concepts et à un vocabulaire datant des années 30, tout à fait insupportables pour des oreilles actuelles, mais si on replace ces termes dans leur contexte, ils n'ont pas la gravité que Pascal Rannou leur prête. Dieu merci, Raffig Tullou n'a pas de voix et le micro ne fonctionnait guère.

Il faut rappeler que sans cet « individu douteux », rien ne se serait fait cet été à Saint-Aubin. Cette personne âgée, qui n'a pour vivre qu'une pension de 2.700 F par mois et qui doit continuer donc à travailler, n'a pas ménagé depuis 3 ans son temps et ses efforts pour préparer cet anniversaire. Il est actuellement menacé de saisie de ses rares biens personnels parce qu'il doit encore 26.000 F aux entreprises qui ont contribué à la construction du mémorial, et que le Conseil régional, de manière scandaleuse, ne lui a attribué que 20.000 F au lieu des 60.000 F demandés. Le dossier de demande avait même été « perdu » par les services et il a fallu un « coup de gueule » de R. Leprohon, en mai dernier, pour qu'il soit miraculeusement retrouvé.

Raffig Tullou a fait par ailleurs depuis 40 ans, avec une poignée d'amis ou souvent seul, un travail fantastique pour l'histoire de Bretagne en érigeant des monuments ou en posant des plaques commémoratives dans de nombreux hauts lieux du pays. Il en a



Très bel autocollant multicolore (11 cm x 16 cm) sur le thème de l'Europe des peuples. 5 F + 2,20 F de port, à commander à UDB, BP 203, 56102 Lorient Cedex.



**LE
SUPER CALENDRIER**
en couleurs de l'UDB
60 F le 1^{er} - 50 F par calendrier en plus
UDB - BP 203 - 56102 LORIENT

« Ces îles qu'on dit françaises »

(Kanaky, Corse, Guadeloupe)

Éditions de l'Harmattan

115 F à PPB - BP 301 - 22304 LANNION CEDEX